

|                                  |         |
|----------------------------------|---------|
| Edition quotidienne              |         |
| CANADA                           | \$ 6.00 |
| Etats-Unis et Empire Britannique | 8.00    |
| UNION POSTALE                    | 10.00   |
| Edition hebdomadaire             |         |
| CANADA                           | 2.00    |
| ETATS-UNIS ET UNION POSTALE      | 3.00    |

# LE DEVOIR

Directeur: HENRI BOURASSA

FAIS CE QUE DOIS!

Montréal mercredi 12 oct. 1927

TROIS SOUS LE NUMERO

Rédaction et administration  
336-340 NOTRE-DAME EST  
MONTREAL

TELEPHONE: Main 7460  
Service de nuit: Rédaction, Main 5121  
Administration, Main 5153

## La convention va choisir le nouveau chef conservateur cet après-midi

### Pendant l'accalmie...

**Le procès de Tiny — Son importance et sa portée — Vers le Conseil privé — Le droit écrit et la haute politique — La formule de paix dans la justice — Une expérience probante**

Profitons de l'accalmie relative de Winnipeg pour souligner d'un trait rapide le caractère et la portée de la décision que vient de rendre, dans l'affaire dite de Tiny, la Cour suprême du Canada.

Les juges se sont également divisés, ce qui, en vertu de la procédure courante, entraînait automatiquement le rejet de l'appel de la Commission scolaire catholique de Tiny. Mais il n'est pas probable que l'affaire en reste là.

Car, ainsi que nous l'avons fait observer déjà, le cas de Tiny est un cas-type et c'est d'abord pour faire décider un point de droit que le procès fut engagé. Dès le début il fut entendu que la question serait portée jusqu'au Conseil privé. La façon dont la Cour suprême s'est divisée ne fera que marquer la nécessité d'en aller jusque là.

\* \* \*

On sait de quoi, essentiellement, il s'agit.

Depuis longtemps les contribuables catholiques de l'Ontario sont taxés pour le maintien des *high schools* et *collegiate institutes* neutres. Ils prétendent et veulent faire déclarer par les tribunaux qu'en vertu de la Constitution fédérale, il n'en devrait pas être ainsi. Ils soutiennent qu'ils devraient avoir le droit d'instituer, comme partie intégrante de leur régime d'écoles séparées, des *high schools* et des *collegiate institutes*, être dispensés de contribuer au maintien des *high schools* et *collegiate institutes* fondés par la majorité et toucher pour leurs propres institutions de ce type une part convenable des octrois publics. En d'autres termes, il s'agit de faire déclarer que le régime d'écoles séparées protégé par la Constitution ne se limite point aux écoles élémentaires, mais peut s'étendre aux écoles que l'on pourrait appeler académiques.

Notons bien qu'il ne s'agit ici que de déterminer le minimum auquel le gouvernement ontarien ne peut toucher, qu'il ne pourrait modifier sans se heurter au texte de la Constitution. Comme nous l'avons plus d'une fois fait observer, s'il y a une limite par en bas, il n'y en a point par en haut. Le gouvernement ontarien, quelle que soit la décision des tribunaux, restera toujours libre d'améliorer la situation faite à la minorité catholique. Le principe qui domine notre Constitution, c'est, on le sait, la complète maîtrise, sauf quelques droits précis réservés aux minorités, des provinces en matière d'enseignement public.

Il est évident que, si le Conseil privé maintenant la thèse des contribuables catholiques de Tiny, une action, favorable à la minorité, du gouvernement ontarien en serait singulièrement facilitée. Il n'aurait plus qu'à laisser se développer une situation juridique officiellement reconnue. Le sort de la minorité catholique serait de la sorte sensiblement améliorée sans qu'il soit besoin d'innover.

Mais il faut espérer que, même si la décision du Conseil privé est défavorable à nos coreligionnaires, les hommes politiques de l'Ontario sauront s'inspirer d'une pensée de saine justice et de haute politique, qu'ils sauront faire à la minorité catholique une situation plus large, plus généreuse.

L'allure qu'a prise la question proprement bilingue paraît bien montrer que l'opinion publique ontarienne devient sensiblement plus favorable aux minorités. Les sacrifices des Franco-Ontariens, leur dévouement et leur ténacité, la longue campagne d'éducation qu'ils ont menée ont éclairé beaucoup de gens de bonne foi, qui sont devenus à leur tour des propagandistes. Espérons que ce bon vent nous apportera d'autres résultats heureux. — Il faut du reste noter que, si les attaques violentes de ces dernières années ont contrainit les Franco-Ontariens à intensifier leur action sur le point qui était l'objet particulier de ces attaques, ils se sont toujours, et tout naturellement, beaucoup intéressés à l'ensemble de la situation scolaire en tant qu'elle affecte tous les catholiques de la province. Dès leur premier congrès, en 1910, ils avaient formulé leur pleine approbation d'un projet de loi présenté par MM. McGarry et Racine et dont l'objet était de remédier à un autre point de l'état de choses dont se plaignaient, du point de vue financier, tous les contribuables des écoles catholiques.

Personne ne conteste que le Canada ait besoin pour faire face aux problèmes qui l'assaillent de toute part du maximum de paix intérieure.

Nous ne pouvons supprimer toutes les causes de conflit, mais une expérience de plus d'un demi-siècle démontre qu'il est possible d'annuler les plus graves de ces conflits, ceux qui peuvent naître, dans l'ordre scolaire et dans l'administration courante, de l'intime voisinage d'hommes de croyances et de races différentes. Cette expérience, c'est celle de notre province, où la minorité anglo-protestante se déclare satisfaite, où les Anglo-protestants des provinces voisines même proclament que nous avons atteint un haut degré de paix et d'harmonie.

La saine politique ne commande-t-elle pas de généraliser les méthodes qui, par le respect de la justice, ont obtenu de pareils résultats?

L'expérience québécoise a déjà fait réfléchir beaucoup d'hommes de valeur du monde anglo-protestant; elle devrait éveiller des consciences de plus en plus nombreuses.

Et le jour où la paix par la justice sera partout rétablie, personne, nous le pouvons assurer, n'en sera plus heureux — ne sera plus heureux de poser le harnais et de s'occuper d'autre chose — que ceux qu'on a tant de fois qualifiés d'extrémistes et qui ne demandent, précisément, que cette paix et cette justice.

Omer HEROUX

### L'actualité

#### Le français

Les provinces anglaises, comme on sait, considèrent notre langue d'un oeil plus bienveillant depuis quelques années. On peut en trouver une nouvelle preuve dans un article que publia récemment le *Globe* de Toronto.

Le *Globe* écrit son article à l'occasion d'une conférence prononcée dans la ville de Toronto, par M. Clarence Jameson, d'Ottawa, et qui avait pour titre: "On demande une appréciation exacte de la langue française au Canada". M. Jameson fut pendant un temps membre de la Chambre des communes. Lorsqu'il arriva dans la ca-

pitale, il rencontra d'autres députés de Québec, et en vint à engager la conversation avec eux. Alors que lui-même ne pouvait se servir que de l'anglais, ses collègues passaient d'une langue à l'autre avec facilité, sans effort, naturellement, selon les interlocuteurs. Ils parlaient bien l'anglais, ils parlaient bien le français, en Chambre et en dehors de la Chambre.

M. Jameson sentit son inferiorité. Il ne se sentit plus aussi bien équipé pour la vie parlementaire que les députés français. Le *Globe* continue: "En effet, le fait de n'avoir pas eu l'avantage d'apprendre le français dans leur jeunesse fut une source de profond et continu regret pour plusieurs qui ont vieilli dans la vie parlementaire. Les jour-

nalistes des provinces anglaises envenimèrent également à leurs collègues de la tribune de la presse la facilité avec laquelle ils peuvent converser dans une langue ou dans l'autre".

Constata-t-on nouvelle d'un vieux fait. Ne pas savoir les deux langues à Ottawa, c'est manquer pour ainsi dire d'un outil indispensable de travail, c'est être un manchot de la vie parlementaire.

L'on peut faire la même observation pour le monde du fonctionnaire. On se rappellera que le député de l'Assomption a soulevé en Chambre la question de la nécessité du bilinguisme dans l'administration fédérale. On s'attendait à ce que MM. Hocken et Edwards jetassent feu et flammes. Ils ont jeté feu et flammes, en effet, ils ont fait face de bois à la proposition. Mais cette nécessité, pour de nombreux fonctionnaires, de savoir les deux langues officielles du pays, était si évidente qu'ils ne pouvaient s'empêcher de le reconnaître indirectement, même avec tout leur fanatisme.

Car que voyons-nous dans leurs discours? Qu'ils ont l'un et l'autre fourni des excuses aux fonctionnaires anglais ignorant le français. Des excuses de ne pas savoir le français sur les lèvres de MM. Edwards et Hocken, quoi de plus surprenant? C'est pourtant ce qui est arrivé, et que l'on peut vérifier au Hansard, malgré l'étrangeté de la proposition.

Les Anglais de l'Ontario, et des autres provinces, ont-ils dit, apprennent quelquefois à la lire et à l'écrire. Mais comme ils sont entourés partout d'une population anglaise, ils ne peuvent le faire, ils ne peuvent s'y intéresser beaucoup, ils ne le savent pas d'une manière pratique. Le milieu ne favorise pas leurs efforts et n'encourage pas leur bonne volonté. Dans le Québec au contraire, les Canadiens français qui apprennent l'anglais peuvent le faire, et ainsi ils seraient moins excusables de ne pas de parfaits bilingues.

Ces protestations ne manquent pas d'un certain éclat que l'on n'a pas remarqué à première vue. Car c'est proprement l'excuse de ne pas savoir le français, et presque le déplorer, c'est reconnaître aussi qu'il est indispensable à certaines catégories de fonctionnaires. Et la résolution de M. Séguin, même si elle n'avait eu pour effet que d'amener ces aveux, mériterait des éloges. A la lumière de ces débats, on peut croire qu'elle aurait inévitablement entraîné l'adhésion de la Chambre, si elle eût été autrement amenée.

Le *Globe* fait à son tour des aveux non moins précieux que les deux piliers de l'orangeisme au Canada. "Il est à regretter, dit-il, que les provinces anglaises n'étudient pas le français d'une manière plus générale. Il n'y a pas de doute que savoir le français est une connaissance très désirable. Les enfants canadiens-français acquièrent leur connaissance des deux langues sans efforts, lorsqu'ils sont jeunes, et c'est une chose assez fréquente dans la province de Québec de trouver de petits garçons et de petites filles de six ou sept ans capables de causer en anglais ou en français avec égale facilité. Dans la plupart des cas, les enfants ne commencent pas l'étude du français dans l'Ontario avant treize ou quatorze ans et alors il est plus difficile d'acquiescer le bon accent; et apprendre les règles de la grammaire devient trop souvent un devoir difficile et ennuyeux".

A dire la vérité nous trouvons aujourd'hui le *Globe* fort zélé. Avec lui, nous reconnaissons qu'enseigner surtout l'anglais dans Québec ou le français dans les provinces anglaises n'aurait pas toujours été utile. Infinité, si nous nous en tenons à cet aspect de la question. Un cultivateur du comté de Kamouraska ou un habitant de l'Ontario central éprouveront rarement le désavantage de ne pas savoir les deux langues officielles du pays. Cela ne fait aucun doute. Il ne faut donc effaroucher personne.

Mais que l'éducation secondaire, dans toutes les provinces, comprenne des cours d'anglais ou de français, voilà ce qui paraît s'imposer naturellement et que l'on comprend mieux aujourd'hui.

Poser les bases d'études ultérieures plus complètes, si la nécessité s'en fait sentir, préparer l'enfant à varier plus tard ses connaissances s'il en éprouve le goût ou la nécessité, voilà l'indispensable. Car parmi les parlementaires que M. Jameson admirait, combien n'ont perfectionné qu'à Ottawa leur connaissance de l'anglais, leur talent de conversation ou d'élocution. Le ministre de la Justice, M. Ernest Lapointe, n'est-il pas le plus frappant exemple de cette méthode? A l'école, il en a appris les rudiments, au collège, la grammaire, et lorsque le besoin s'en fit sentir, il fut en mesure de se perfectionner en peu de temps.

Mais ce que cet article du *Globe* offre de plus consolant, c'est la tendance heureuse que l'on peut y remarquer vers une meilleure appréciation de notre langue. Si les Anglais du pays reconnaissent que notre langue et sa valeur, qu'elle est utile, qu'elle est indispensable et nécessaire dans certains cas; s'ils s'aperçoivent que l'apprendre est un avantage, la savoir une perfection de plus, alors ils n'empêcheront plus ceux dont elle est la lan-

que maternelle de l'apprendre eux-mêmes.

Et c'est ce qui nous tient plus à coeur que le reste. Nous serons heureux si la race anglaise de ce pays veut bien parler notre langue; mais nous serons infiniment plus heureux et contents le jour où les gouvernements des provinces anglaises laisseront les petits Canadiens français l'apprendre eux-mêmes, en connaître les secrets, et se perfectionner dans cette science.

Les Franco-Ontariens ont toujours déclaré leur désir d'apprendre suffisamment l'anglais, de le savoir assez pour se mettre au courant des lois de leur province, suivre les événements politiques ou autres qui s'y déroulent, et en un mot, faire de bons et excellents citoyens. Sur ce point, aucune erreur n'est possible ni permise. Et l'Ordre d'Orange n'a pas plus le droit d'élever des doutes que de contester la validité de ces protestations.

Puisqu'ils voulaient apprendre l'anglais, comment ont-ils pu empêcher d'apprendre une langue qui leur est utile, dont la connaissance est précieuse, et qui, par-dessus tout, est leur langue maternelle, celle dont ils se servent le plus souvent?

Lentement, le bon sens et la vérité ont fait leur chemin, — et le règlement XVII, miné dans ses assises, se s'est effondré sous le poids du bon sens et de l'expérience.

ZOILE

### Bloc-notes

#### Entré six...

Le calme apparent rétabli à Winnipeg, où l'on ne parle plus en public du heurt Meighen-Ferguson, si l'on en cause beaucoup dans les coulisses, les délégués sont en train aujourd'hui de faire leur choix entre six candidats: MM. Cahan, Bennett, Manion, Guthrie, Rogers et Drayton. A l'heure où on lira ces lignes, trois ou quatre auront déjà été éliminés et vers la fin du jour, à moins d'incidents imprévus, la convention aura acclamé son nouveau chef. Qui sera-t-il? Maintenant que MM. Meighen et Ferguson ont fait mettre de côté leurs noms et qu'il est évident aussi que ni M. Rogers ni M. Drayton n'ont de très grandes chances, la bataille se fera entre MM. Cahan, Bennett, Manion et Guthrie, pour se circonscrire un peu plus tard entre MM. Manion, Bennett et Guthrie. Il ne faudrait pas s'étonner que M. Guthrie restât en fin de compte le chef permanent, encore que rien ne soit moins certain que cela; peut-on en effet deviner ce que vont aller faire plus de 1200 délégués? A ce qu'il paraît pourtant, le ministre King n'aura rien à redouter, pour ces années-ci du moins, de ce qui va sortir de la convention de Winnipeg.

Le vote se prend cet après-midi, ce qui laisse simplement le temps à la cabale de faire ses derniers efforts. Comme la nuit est encore jeune et joyeuse, les chefs de file sauront en profiter. Le Dr Manion et M. Bennett sont les deux favoris. M. Guthrie n'apparaît que comme troisième. Quant aux autres, on ne leur voit que de maigres chances.

Pour être l'un d'eux on pourrait profiter du *deadlock* toujours possible car le vote ne sera pas éliminatoire. Tous les candidats resteront sur les rangs tant que l'un d'eux n'aura pas obtenu la majorité absolue c'est-à-dire la moitié des voix plus une.

Comme des lettres de créances ont été accordées pour 1601 délégués, si tous votent, l'élu devra obtenir 801 voix. Les délégués de la province de Québec commenceront par voter pour M. Cahan qui obtiendra encore un certain appui des Provinces Maritimes, mais pas suffisamment pour assurer son élection. Les votes québécois se partageront.

La résolution conservatrice de Winnipeg à propos du tarif ne renferme rien de particulièrement original. Elle réaffirme le principe de la protection, parle en termes vagues des remaniements à faire en vue de l'opportunité, et de la formation d'une commission permanente et scientifique du tarif et se clôt par un paragraphe où il est question d'un régime de tarifs de préférence entre les différentes parties de l'Empire, à la condition que les marchandises importées au Canada passent par des ports canadiens, si les importateurs veulent bénéficier de ce tarif. Il n'y a rien de nouveau; c'est le résumé de la politique tarifaire conservatrice maintes fois exprimée aux Communes et dans les discours des chefs conservateurs. Il n'appart pas qu'on y ouvre la porte aux réclamations d'un groupe de conservateurs de l'Ouest qui veulent d'un tarif plus bas sur les instruments aratoires.

La résolution libérale nationale du Canada. Il voulait dire "nationale libérale-conservatrice", il a omis le dernier mot. On le lui a rappelé, en écartant de rire et en lui criant: Comme un quotidien note, peut-être à la suite de ce congrès, le parti conservateur abandonnera-t-il la pompeuse désignation de "libéral-conservateur" pour ne garder que le dernier mot. Grâce au lapsus de M. Guthrie son nouveau parti aurait une désignation plus concise.

Ignorant? Fanatique? On nous signale le cas authentique d'un commis de magasin, à Toronto, qui a refusé ces jours derniers d'accepter en paiement d'un billet de banque émis par un client canadien-français un billet de banque émis par une banque canadienne-française. "Is this Mexican money?" a-t-il commencé par demander au Canadien. Celui-ci eut beau lui faire constater que son billet de banque était canadien, imprimé dans les deux langues, — française et anglaise, — lui affirmer que ce billet valait ceux de n'importe quelle banque de Toronto, l'autre lui répondit, le toisant de haut: "I won't take the risk". Le client canadien-français laissa la marchandise achetée sur le comptoir et alla porter son argent dans une maison où l'on est mieux renseigné ou moins stupide. L'imbécile qui a refusé d'accepter ce billet bilingue est-il un illettré ou un fanatique que les voyages de la Bonne Entente n'ont encore pu émouvoir?

G. P.

#### Le livre du P. Candide

"PAGES GLORIEUSES DE L'EPOPEE CANADIENNE"

La presse européenne commence déjà à s'occuper du récent volume du R. P. Candide, capucin: "Pages Glorieuses de l'Epopée Canadienne" — Une mission capucine en Acadie".

Ce volume grand format, de près de trois cent cinquante pages, enrichi d'une carte géographique et de nombreux hors-texte de haut intérêt, est en vente au Service de Librairie du Devoir, 336, rue Notre-Dame est, au prix de 22.00 francs.

Conditions spéciales pour les Libraires.

Le pli

Libéral pendant de nombreuses années, M. Guthrie n'a pas tout à fait perdu le pli qu'il prit pendant ce temps, s'il a tenté de l'effacer depuis dix ans, alors qu'il entra dans le cabinet d'Union Borden.

Les congressistes de Winnipeg se sont amusés de son lapsus linguistique la première heure, où il a dit: "J'ai l'honneur d'ouvrir la conven-

tion

tion

tion

tion

tion

tion

tion

tion

tion

tion

tion

tion

tion

#### LES DISCOURS DES CANDIDATS NE RENFERMENT RIEN DE NOUVEAU

(par Emile BENOIST)

Amphithéâtre de Winnipeg, 12.— Il est minuit et demi. Les présidents conjoints de la convention conservatrice, MM. Rhodes et le sénateur Beaudin, tous les deux, grands, sveltes et bien mis, viennent d'ajourner la séance.

Les délégués ont maintenant à se choisir un chef entre les six candidats qui ont accepté d'être mis en nomination, Robert Rogers, R.-G. Manion, C.-H. Cahan, Hugh Guthrie, R.-B. Bennett et sir H. Drayton. Tous les six ont prononcé de brefs discours, se congratulant les uns les autres, affirmant leur foi politique, chantant un hymne à la louange des anciens chefs depuis sir John A. Macdonald jusqu'à M. Meighen. Avec le désir de plaire aux quelque trois cents délégués de la province de Québec, le Dr Manion et puis le jovial sir Henry Drayton ont trouvé moyen de dire quelques mots en français.

M. Cahan y est allé aussi de sa période dans notre langue. Cette joute oratoire a duré plus de quatre heures. A part les candidats, ceux qui avaient proposé leurs noms ont pu dire quelques mots, cela fait en tout six petits discours et douze allocutions. Les meilleurs discours ont été prononcés par le Dr Manion, M. Bennett et M. Cahan.

Le vote se prend cet après-midi, ce qui laisse simplement le temps à la cabale de faire ses derniers efforts. Comme la nuit est encore jeune et joyeuse, les chefs de file sauront en profiter. Le Dr Manion et M. Bennett sont les deux favoris. M. Guthrie n'apparaît que comme troisième. Quant aux autres, on ne leur voit que de maigres chances.

Pour être l'un d'eux on pourrait profiter du *deadlock* toujours possible car le vote ne sera pas éliminatoire. Tous les candidats resteront sur les rangs tant que l'un d'eux n'aura pas obtenu la majorité absolue c'est-à-dire la moitié des voix plus une.

Comme des lettres de créances ont été accordées pour 1601 délégués, si tous votent, l'élu devra obtenir 801 voix. Les délégués de la province de Québec commenceront par voter pour M. Cahan qui obtiendra encore un certain appui des Provinces Maritimes, mais pas suffisamment pour assurer son élection. Les votes québécois se partageront.

La résolution conservatrice de Winnipeg à propos du tarif ne renferme rien de particulièrement original. Elle réaffirme le principe de la protection, parle en termes vagues des remaniements à faire en vue de l'opportunité, et de la formation d'une commission permanente et scientifique du tarif et se clôt par un paragraphe où il est question d'un régime de tarifs de préférence entre les différentes parties de l'Empire, à la condition que les marchandises importées au Canada passent par des ports canadiens, si les importateurs veulent bénéficier de ce tarif. Il n'y a rien de nouveau; c'est le résumé de la politique tarifaire conservatrice maintes fois exprimée aux Communes et dans les discours des chefs conservateurs. Il n'appart pas qu'on y ouvre la porte aux réclamations d'un groupe de conservateurs de l'Ouest qui veulent d'un tarif plus bas sur les instruments aratoires.

La résolution libérale nationale du Canada. Il voulait dire "nationale libérale-conservatrice", il a omis le dernier mot. On le lui a rappelé, en écartant de rire et en lui criant: Comme un quotidien note, peut-être à la suite de ce congrès, le parti conservateur abandonnera-t-il la pompeuse désignation de "libéral-conservateur" pour ne garder que le dernier mot. Grâce au lapsus de M. Guthrie son nouveau parti aurait une désignation plus concise.

Ignorant? Fanatique? On nous signale le cas authentique d'un commis de magasin, à Toronto, qui a refusé ces jours derniers d'accepter en paiement d'un billet de banque émis par un client canadien-français un billet de banque émis par une banque canadienne-française. "Is this Mexican money?" a-t-il commencé par demander au Canadien. Celui-ci eut beau lui faire constater que son billet de banque était canadien, imprimé dans les deux langues, — française et anglaise, — lui affirmer que ce billet valait ceux de n'importe quelle banque de Toronto, l'autre lui répondit, le toisant de haut: "I won't take the risk". Le client canadien-français laissa la marchandise achetée sur le comptoir et alla porter son argent dans une maison où l'on est mieux renseigné ou moins stupide. L'imbécile qui a refusé d'accepter ce billet bilingue est-il un illettré ou un fanatique que les voyages de la Bonne Entente n'ont encore pu émouvoir?

La résolution libérale nationale du Canada. Il voulait dire "nationale libérale-conservatrice", il a omis le dernier mot. On le lui a rappelé, en écartant de rire et en lui criant: Comme un quotidien note, peut-être à la suite de ce congrès, le parti conservateur abandonnera-t-il la pompeuse désignation de "libéral-conservateur" pour ne garder que le dernier mot. Grâce au lapsus de M. Guthrie son nouveau parti aurait une désignation plus concise.

Ignorant? Fanatique? On nous signale le cas authentique d'un commis de magasin, à Toronto, qui a refusé ces jours derniers d'accepter en paiement d'un billet de banque émis par un client canadien-français un billet de banque émis par une banque canadienne-française. "Is this Mexican money?" a-t-il commencé par demander au Canadien. Celui-ci eut beau lui faire constater que son billet de banque était canadien, imprimé dans les deux langues, — française et anglaise, — lui affirmer que ce billet valait ceux de n'importe quelle banque de Toronto, l'autre lui répondit, le toisant de haut: "I won't take the risk". Le client canadien-français laissa la marchandise achetée sur le comptoir et alla porter son argent dans une maison où l'on est mieux renseigné ou moins stupide. L'imbécile qui a refusé d'accepter ce billet bilingue est-il un illettré ou un fanatique que les voyages de la Bonne Entente n'ont encore pu émouvoir?

La résolution libérale nationale du Canada. Il voulait dire "nationale libérale-conservatrice", il a omis le dernier mot. On le lui a rappelé, en écartant de rire et en lui criant: Comme un quotidien note, peut-être à la suite de ce congrès, le parti conservateur abandonnera-t-il la pompeuse désignation de "libéral-conservateur" pour ne garder que le dernier mot. Grâce au lapsus de M. Guthrie son nouveau parti aurait une désignation plus concise.

Ignorant? Fanatique? On nous signale le cas authentique d'un commis de magasin, à Toronto, qui a refusé ces jours derniers d'accepter en paiement d'un billet de banque émis par un client canadien-français un billet de banque émis par une banque canadienne-française. "Is this Mexican money?" a-t-il commencé par demander au Canadien. Celui-ci eut beau lui faire constater que son billet de banque était canadien, imprimé dans les deux langues, — française et anglaise, — lui affirmer que ce billet valait ceux de n'importe quelle banque de Toronto, l'autre lui répondit, le toisant de haut: "I won't take the risk". Le client canadien-français laissa la marchandise achetée sur le comptoir et alla porter son argent dans une maison où l'on est mieux renseigné ou moins stupide. L'imbécile qui a refusé d'accepter ce billet bilingue est-il un illettré ou un fanatique que les voyages de la Bonne Entente n'ont encore pu émouvoir?

La résolution libérale nationale du Canada. Il voulait dire "nationale libérale-conservatrice", il a omis le dernier mot. On le lui a rappelé, en écartant de rire et en lui criant: Comme un quotidien note, peut-être à la suite de ce congrès, le parti conservateur abandonnera-t-il la pompeuse désignation de "libéral-conservateur" pour ne garder que le dernier mot. Grâce au lapsus de M. Guthrie son nouveau parti aurait une désignation plus concise.

Ignorant? Fanatique? On nous signale le cas authentique d'un commis de magasin, à Toronto, qui a refusé ces jours derniers d'accepter en paiement d'un billet de banque émis par un client canadien-français un billet de banque émis par une banque canadienne-française. "Is this Mexican money?" a-t-il commencé par demander au Canadien. Celui-ci eut beau lui faire constater que son billet de banque était canadien, imprimé dans les deux langues, — française et anglaise, — lui affirmer que ce billet valait ceux de n'importe quelle banque de Toronto, l'autre lui répondit, le toisant de haut: "I won't take the risk". Le client canadien-français laissa la marchandise achetée sur le comptoir et alla porter son argent dans une maison où l'on est mieux renseigné ou moins stupide. L'imbécile qui a refusé d'accepter ce billet bilingue est-il un illettré ou un fanatique que les voyages de la Bonne Entente n'ont encore pu émouvoir?

La résolution libérale nationale du Canada. Il voulait dire "nationale libérale-conservatrice", il a omis le dernier mot. On le lui a rappelé, en écartant de rire et en lui criant: Comme un quotidien note, peut-être à la suite de ce congrès, le parti conservateur abandonnera-t-il la pompeuse désignation de "libéral-conservateur" pour ne garder que le dernier mot. Grâce au lapsus de M. Guthrie son nouveau parti aurait une désignation plus concise.

Ignorant? Fanatique? On nous signale le cas authentique d'un commis de magasin, à Toronto, qui a refusé ces jours derniers d'accepter en paiement d'un billet de banque émis par un client canadien-français un billet de banque émis par une banque canadienne-française. "Is this Mexican money?" a-t-il commencé par demander au Canadien. Celui-ci eut beau lui faire constater que son billet de banque était canadien, imprimé dans les deux langues, — française et anglaise, — lui affirmer que ce billet valait ceux de n'importe quelle banque de Toronto, l'autre lui répondit, le toisant de haut: "I won't take the risk". Le client canadien-français laissa la marchandise achetée sur le comptoir et alla porter son argent dans une maison où l'on est mieux renseigné ou moins stupide. L'imbécile qui a refusé d'accepter ce billet bilingue est-il un illettré ou un fanatique que les voyages de la Bonne Entente n'ont encore pu émouvoir?

La résolution libérale nationale du Canada. Il voulait dire "nationale libérale-conservatrice", il a omis le dernier mot. On le lui a rappelé, en écartant de rire et en lui criant: Comme un quotidien note, peut-être à la suite de ce congrès, le parti conservateur abandonnera-t-il la pompeuse désignation de "libéral-conservateur" pour ne garder que le dernier mot. Grâce au lapsus de M. Guthrie son nouveau parti aurait une désignation plus concise.

Ignorant? Fanatique? On nous signale le cas authentique d'un commis de magasin, à Toronto, qui a refusé ces jours derniers d'accepter en paiement d'un billet de banque émis par un client canadien-français un billet de banque émis par une banque canadienne-française. "Is this Mexican money?" a-t-il commencé par demander au Canadien. Celui-ci eut beau lui faire constater que son billet de banque était canadien, imprimé dans les deux langues, — française et anglaise, — lui affirmer que ce billet valait ceux de n'importe quelle banque de Toronto, l'autre lui répondit, le toisant de haut: "I won't take the risk". Le client canadien-français laissa la marchandise achetée sur le comptoir et alla porter son argent dans une maison où l'on est mieux renseigné ou moins stupide. L'imbécile qui a refusé d'accepter ce billet bilingue est-il un illettré ou un fanatique que les voyages de la Bonne Entente n'ont encore pu émouvoir?

La résolution libérale nationale du Canada. Il voulait dire "nationale libérale-conservatrice", il a omis le dernier mot. On le lui a rappelé, en écartant de rire et en lui criant: Comme un quotidien note, peut-être à la suite de ce congrès, le parti conservateur abandonnera-t-il la pompeuse désignation de "libéral-conservateur" pour ne garder que le dernier mot. Grâce au lapsus de M. Guthrie son nouveau parti aurait une désignation plus concise.

Ignorant? Fanatique? On nous signale le cas authentique d'un commis de magasin, à Toronto, qui a refusé ces jours derniers d'accepter en paiement d'un billet de banque émis par un client canadien-français un billet de banque émis par une banque canadienne-française. "Is this Mexican money?" a-t-il commencé par demander au Canadien. Celui-ci eut beau lui faire constater que son billet de banque était canadien, imprimé dans les deux langues, — française et anglaise, — lui affirmer que ce billet valait ceux de n'importe quelle banque de Toronto, l'autre lui répondit, le toisant de haut: "I won't take the risk". Le client canadien-français laissa la marchandise achetée sur le comptoir et alla porter son argent dans une maison où l'on est mieux renseigné ou moins stupide. L'imbécile qui a refusé d'accepter ce billet bilingue est-il un illettré ou un fanatique que les voyages de la Bonne Entente n'ont encore pu émouvoir?

La résolution libérale nationale du Canada. Il voulait dire "nationale libérale-conservatrice", il a omis le dernier mot. On le lui a rappelé, en écartant de rire et en lui criant: Comme un quotidien note, peut-être à la suite de ce congrès, le parti conservateur abandonnera-t-il la pompeuse désignation de "libéral-conservateur" pour ne garder que le dernier mot. Grâce au lapsus de M. Guthrie son nouveau parti aurait une désignation plus concise.

Ignorant? Fanatique? On nous signale le cas authentique d'un commis de magasin, à Toronto, qui a refusé ces jours derniers d'accepter en paiement d'un billet de banque émis par un client canadien-français un billet de banque émis par une banque canadienne-française. "Is this Mexican money?" a-t-il commencé par demander au Canadien. Celui-ci eut beau lui faire constater que son billet de banque était canadien, imprimé dans les deux langues, — française et anglaise, — lui affirmer que ce billet valait ceux de n'importe quelle banque de Toronto, l'autre lui répondit, le toisant de haut: "I won't take the risk". Le client canadien-français laissa la marchandise achetée sur le comptoir et alla porter son argent dans une maison où l'on est mieux renseigné ou moins stupide. L'imbécile qui a refusé d'accepter ce billet bilingue est-il un illettré ou un fanatique que les voyages de la Bonne Entente n'ont encore pu émouvoir?

La résolution libérale nationale du Canada. Il voulait dire "nationale libérale-conservatrice", il a omis le dernier mot. On le lui a rappelé, en écartant de rire et en lui criant: Comme un quotidien note, peut-être à la suite de ce congrès, le parti conservateur abandonnera-t-il la pompeuse désignation de "libéral-conservateur" pour ne garder que le dernier mot. Grâce au lapsus de M. Guthrie son nouveau parti aurait une désignation plus concise.

Ignorant? Fanatique? On nous signale le cas authentique d'un commis de magasin, à Toronto, qui a refusé ces jours derniers d'accepter en paiement d'un billet de banque émis par un client canadien-français un billet de banque émis par une banque canadienne-française. "Is this Mexican money?" a-t-il commencé par demander au Canadien. Celui-ci eut beau lui faire constater que son billet de banque était canadien, imprimé dans les deux langues, — française et anglaise, — lui affirmer que ce billet valait ceux de n'importe quelle banque de Toronto, l'autre lui répondit, le toisant de haut: "I won't take the risk". Le client canadien-français laissa la marchandise achetée sur le comptoir et alla porter son argent dans une maison où l'on est mieux renseigné ou moins stupide. L'imbécile qui a refusé d'accepter ce billet bilingue est-il un illettré ou un fanatique que les voyages de la Bonne Entente n'ont encore pu émouvoir?

La résolution libérale nationale du Canada. Il voulait dire "nationale libérale-conservatrice", il a omis le dernier mot. On le lui a rappelé, en écartant de rire et en lui criant: Comme un quotidien note, peut-être

## A Winnipeg

# Les résolutions de la convention conservatrice

## Révision du tarif lorsque les conditions l'exigeront

— Etablissement d'une commission permanente —  
— Les relations industrielles — Que l'administration du C.N.R. reste sur la base actuelle — L'extension des recherches scientifiques pour le développement des ressources forestières — Seul le gouvernement fédéral devrait avoir le droit de légiférer relativement aux pensions de vieillesse

## LE TARIF

Proposé par M. Hagerman, de Saskatchewan, appuyé par M. H.-H. Stevens:

Cette convention désire enregistrer son sentiment de fierté de l'expansion, du progrès et de la prospérité du Canada sous la politique fiscale historique du parti libéral-conservateur.

Elle affirme sa fidélité aux principes de cette politique dans ses objectifs, avoués de stimuler l'exploitation des ressources naturelles du Canada, de conserver et d'élargir le marché agricole canadien, de mettre sur pied les industries du Canada en créant de la sorte du travail à nos ouvriers; de promouvoir le commerce interprovincial; et de façon générale de fonder une vie économique diversifiée qui soit efficace pour retenir au pays les fils et les filles du Canada.

Cette convention affirme le principe que, de temps à autre, selon que les conditions l'exigent, le tarif douanier soit révisé et ses taux, ajustés en conformité avec les conditions changeantes. Dans ces révisions on ne devrait pas considérer que les objectifs seuls qui viennent d'être énumérés, mais aussi le bien-être du consommateur.

L'intérêt national rend désirable que dans ces révisions le coût de la vie et le coût des instruments de production soient une attention et une étude spéciale afin de les réduire dans toute la mesure possible.

Cette convention affirme la politique introduite d'abord en 1912 par le gouvernement libéral-conservateur: à savoir que, dans le but d'étudier scientifiquement les taux tarifaires, il soit nommé une commission permanente du tarif qui représente les trois grandes classes de l'industrie canadienne: l'agriculture, le travail et l'industrie; que cette commission soit chargée d'étudier les problèmes tarifaires et de présenter au gouvernement les recommandations motivées qu'elle croit nécessaires à l'intérêt public. Au cas où cette commission jugerait qu'on se retire des avantages illégitimes des droits de douane, elle devrait faire des recommandations au gouvernement pour diminuer ou enlever les droits ou en imposer de nouveaux sur les produits qui ont donné lieu à l'abus. Les rapports, conclusions et considérations de cette commission devraient être soumis au parlement et au public.

Et cette convention est d'avis que bien que l'on doive sérieusement diriger l'effort vers un système de tarif préférentiel dans l'Empire, aucune préférence ne devrait être donnée qui soit préjudiciable à l'agriculture ou à l'ouvrier canadiens, et cette préférence devrait être conditionnée à l'usage des ports canadiens.

## RELATIONS INDUSTRIELLES ET LEGISLATION SOCIALE

Proposé par le sénateur Gideon Robertson, appuyé par M. Gown, de Regina:

Il est résolu que cette convention accepte et adopte comme partie du programme du parti libéral-conservateur les termes de la convention du travail et les principes généraux connexes qui font partie du traité de paix de 1919. Cette convention et ces principes alors adoptés sur motion du premier ministre canadien du temps, acceptés et souscrits par les représentants des gouvernements, des patrons et des ouvriers de plusieurs pays du monde, sont un fondement stable sur lequel une législation sociale progressive peut reposer en toute sûreté.

Les méthodes et principes décrits dans le traité sont:

- 1-Le principe directeur est que le travail ne doit pas être considéré seulement comme une commodité ou un article de commerce.
- 2-Reconnaissance du droit d'association pour toutes fins légitimes par les employés aussi bien que par les employeurs.
- 3-Le paiement à l'employé d'un salaire qui lui permette un état de vie raisonnable tel qu'on l'entend selon l'époque et le pays.
- 4-Adoption de la journée de huit heures.

## Décès

ALIX. — A Mariville, le 11 octobre 1927, est décédé à 81 ans Félix Alix, époux de Marie Cook. Les funérailles ont lieu le 13 octobre. Le convoi funéraire partira de la demeure du défunt à 10 heures du matin, pour se rendre à l'église de Mariville, où le service sera célébré, et de là au cimetière, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

## SERVICE ANNIVERSAIRE

GERMAIN. — Vendredi matin le 11 octobre à 8 heures, sera chanté à l'église Saint-Viateur, d'Outremont, le service anniversaire de Mme Ernestine Germain, née Pectre. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

## Directeur de funérailles

**Geo. VANDELAC**  
Service d'ambulance  
Bélair 1203 70 Rachel Est

## La Société Coopérative

DE FRAIS FUNÉRAIRES  
Entrepreneurs de Pompes Funèbres et Assurances Funéraires  
**EST 1235**  
142, RUE SAINTE-CATHERINE EST

## Les concerts

## M. PAUL DOYON

Le pianiste Paul Doyon, Prix d'Europe de 1915, a donné son premier concert hier soir devant un auditoire extrêmement nombreux dont la visible sympathie pour l'artiste s'est manifestée en des applaudissements qui avaient en même temps le mérite de s'adresser à une très belle exécution des œuvres.

M. Doyon a joué les Variations Symphoniques de Schumann, trois œuvres de Chopin, un Prélude de Debussy, les Jeux d'Eau de Ravel, une œuvre de Liszt et plusieurs rappels dont le Carillon de M. Arthur Leland en gracieux hommages à son ancien professeur.

Le jeu de M. Doyon possède de multiples qualités dont la moindre n'est pas son habileté à compenser l'infirmité inévitable à son état de n'être pas toujours sûr instantanément dans les grands écartés par la logique des retards légers qu'il se permet, de sorte que ce qui pourrait paraître une solution dans la continuité devient une manière d'interpréter rationnelle.

Moins à l'aise dans l'œuvre de Schumann, parce que peut-être c'était une manière de présentation à l'auditoire, M. Doyon s'est raffermi dans les trois numéros de Chopin dont la Ballade en fa majeur a valu surtout par ses passages les plus chantants et les trois Études No 1 de l'opus 25 et Nos 3 et 4 de l'opus 10 ont été parfaites. Et, avec les Jeux d'Eau de Ravel, ce sont ces dernières œuvres qui exigent un toucher net, clair, extrêmement lié et moelleux, qui le mieux caractérisent le talent de l'artiste. Il est cependant un autre aspect de sa manière qui s'est révélé dans le Prélude de Debussy, extrait de la Suite pour le piano: la solidité et une ampleur de sonorité remarquables.

Il ressort de ce concert que M. Doyon a fait honneur au crédit que lui avait fait l'Académie de Musique en lui accordant le Prix d'Europe. Le talent ne tient pas lieu de tout, s'il ne s'appuie sur des études sérieuses. Solidement préparé avant son départ, M. Doyon a profité jusqu'à la limite des leçons qu'il a reçues à Paris et nous revient en excellent appoint à la vie musicale de notre ville.

Mlle Gertrude Doyon a chanté plusieurs œuvres modernes de Fauré, de Debussy, de Georges Hüe, de Gabriel Dupont et de Séverac, avec esprit, mettant au service de ces pièces une voix qui n'est pas très ample, mais qui extériorise bien les significations. Elle a été très applaudie et c'était justice.

Frédéric PELLETIER

## La convention va choisir le nouveau chef-conservateur cet après-midi

(Suite de la première page)

Ces de M. Manion sont plus considérables que celles de M. Guthrie, aux premiers tours de scrutin; mais l'on s'accorde à croire que M. Guthrie et Bennett feront une grosse lutte à M. Manion, aux derniers tours de scrutin, où l'on pense que M. Manion perdra du terrain.

Il reste possible que la convention se soit réunie pour confirmer seulement le choix de M. Guthrie. Mais les amis de M. Bennett se disent sûrs du succès de celui-ci.

(On trouvera en page 2 les résolutions adoptées hier par les congressistes, et en page 3 les dernières dépêches du midi).

## En Espagne

L'ASSEMBLEE NATIONALE ESPAGNOLE SE REUNIT POUR LA PREMIERE FOIS DEPUIS 1923

Madrid, 12. (S.P.A.) — L'Assemblée Nationale, nouvellement convoquée, a été inaugurée lundi par le roi Alphonse XIII. Cette session parlementaire qui ait eu lieu en Espagne, depuis la dissolution de l'ancien Parlement, le 16 septembre 1923.

Le général Primo de Rivera, premier ministre, et M. Yangua, ministre des affaires étrangères, ont prononcé des discours.

L'inauguration de l'Assemblée a eu lieu sans incidents.

La convocation de la nouvelle assemblée nationale marque un pas important dans l'évolution du gouvernement espagnol, depuis l'accession au pouvoir, en 1923, du général Primo de Rivera, qui institua un directoire militaire. Cette assemblée n'est pas représentative, mais sélective. Les membres en sont choisis par le gouvernement, par différentes municipalités, et d'importantes corporations. Ses fonctions ne sont pas législatives, mais purement consultatives, tout le pouvoir exécutif et législatif demeurant entre les mains du ministre.

Lorsque le décret de convocation fut promulgué, le 12 septembre dernier, il souleva de violentes critiques, dans certains milieux, qui faisaient ressortir que le peuple n'avait pas voix au choix des membres de cette assemblée, et qu'en faisant de celle-ci une assemblée purement consultative, le peuple n'avait, en fait, aucune voix aux affaires publiques.

## La manifestation du bérét

Le convoi du bérét suivra cette année le parcours suivant: il partira de la place Viger, montera la rue Saint-Denis jusqu'à la rue Ste-Catherine, tournera vers l'ouest et se rendra à la rue Bleury qu'il montera jusqu'à la rue Sherbrooke, puis il suivra la rue Sherbrooke jusqu'au parc Lafontaine, où se fera l'inhumation.

L'Association générale des étudiants invite le public à assister nombreux à l'enterrement du bérét.

## Méthode de sténographie ultra-rapide

PAR L.-A. CUSSON

La méthode Duployé élémentaire n'est pas par elle-même une écriture assez rapide pour être employée à un usage quelconque: on doit, après l'avoir apprise, l'abréger avant de pouvoir s'en servir. Les élèves qui n'ont appris que cela, se sont chargés d'un bagage inutile. M. Cusson, tout en conservant les signes de Duployé, a émondé des longueurs qui la rendent impraticable. En même temps, par quelques signes nouveaux, il a comblé certaines lacunes graves qui existent dans Duployé. Il a fait ainsi une méthode élémentaire beaucoup plus courte et plus courante. Aussi facile à apprendre que l'autre, elle est immédiatement utilisable. Les élèves qui n'ont pas plus loin que les éléments n'auront pas, en apprenant la méthode élémentaire Cusson, perdu leur temps.

En vente au Service de librairie du Devoir \$2.00 au comptoir, \$2.10 par la poste.



## Les Lithinés du Docteur Gustin

SONT SOUVERAINS CONTRE Acide Urique, Rhumatismes, Goutte, Maladies du Foie, de la Vessie, de la Peau, de l'Estomac et de l'Intestin.

Font une excellente boisson Ne coûtant que 5 cents la bouteille, et qui assure une excellente digestion. Délicieuse en tout temps.

PRODUIT DE FRANCE

En vente dans toutes les pharmacies. Une boîte de Lithinés contient 12 paquets suffisants pour faire 12 grosses bouteilles d'un litre.

Prix 60c franco par poste sur réception du prix.

La Cie Canadienne des Agences Modernes

345, rue Ontario Est, 345 Montréal.



## Une autre pinte de lait Borden, chaque jour, vous sauvera de l'argent

Le lait Borden est le seul aliment qui n'offre absolument aucune perte. Nombreux sont les moyens de l'utiliser jusqu'à la dernière goutte. De plus il contribue à préparer plusieurs restes qui autrement seraient perdus. Si, par exemple, il vous restait des lentilles ou du riz:

- 3 cuillerées à table de beurre
- 1 tasse de lentilles
- 1 tasse de riz
- 1 cuillerée à thé de poudre curry
- 1 petit oignon
- 1 cuillerée à table de jus de citron
- 1 tasse de riz bouilli
- Sel et poivre au goût.

Ajoutez les lentilles au lait. Mélanger le beurre, l'oignon tranché et faites frire, ajoutez la poudre curry et les assaisonnements; agitez les lentilles et le lait. Faites mijoter pendant une demi-heure et ajoutez le jus de citron. Servez avec du riz. (Si les lentilles ne sont pas cuites, faites-les tremper dans le lait pendant douze heures, préparez le tout comme précédemment et laissez mijoter pendant deux heures).

Le Lait Borden est non seulement l'aliment parfait, économique, mais il contribue à préparer d'autres aliments.

Par l'entremise du service Borden, on peut obtenir le lait certifié Mercroft.

**BORDEN'S**  
FARM PRODUCTS CO., Ltd.

215 rue Murray — YOrk 5853



un mélange spécial de jeunes feuilles et de bourgeons de choix donne au thé **PRIMUS** son arôme distinctif et sa saveur exquise.

## POUR ÉVITER

POUR SOIGNER  
Toux, Rhumes,  
Maux de Gorge,  
Bronchites,  
PRENEZ DES  
PASTILLES  
**VALDA**

En Vente partout  
Les Exiger EN BOITES  
portant le nom  
**VALDA**

Agent Général pour le Canada  
J. Alfred OUMET  
23, rue St-Paul — MONTREAL

## DITES TOUJOURS CONTANT

quand vous demandez un  
**JAMBON**

Vous aurez le meilleur

Pour nos clients de la campagne  
65-57, marché Bonsecours.

## PACIFIQUE CANADIEN

## DEPARTS

DE MONTREAL

à Liverpool

14 oct., 11 nov. . . . . Montrose

21 oct., 18 nov. . . . . Montcalm

28 oct., 25 nov. . . . . Minedosa

14 nov. . . . . Montclair

\*25 nov. . . . . Melita

\*Escalade à Greenock.

\*Escalade à Greenock et à Belfast.

A Belfast et Glasgow

27 oct. . . . . Metagana

DE QUEBEC

à Cherbourg-Southampton-Anvers

19 oct., 16 nov. . . . . Montclair

2 nov. . . . . Montclair

A Cherbourg-Southampton

26 oct. . . . . Exp. of Scotland

CROISIERES

Hiver 1927-1928

Autour du Monde

Amérique du Sud - Afrique

Méditerranée

Antilles

... passer aux agents locaux

D. R. KENNEDY,

agent gén., trafic océanique.

Téléphone: Main 7706

141 rue St-Jacques,

Montréal.

(Notre personnel français est à votre service.)

## HOTEL PLACE VIGER

SOUPE-DANSANT

TOUS LES JAMÉS SOIRS

ORCHESTRE AMPLIFIÉ

\$1.50 COUVERT COMPLET

PLACE RÉSERVÉE À MAIN 5720



## ANTIKOR-LAURENCE

ENLÈVE PROMPTEMENT LES

CORS-VERRES ET DURILLONS.

SUR EFFICACE, SANS DOULEUR.

EN VENTE PARTOUT 25c par boîte

FRANCO PAR LA POSTE

PHARMACIE LAURENCE MONTREAL

## Achetez vos Pommes - -

ENEZ FAIRE VOTRE CHOIX

## HENRI NOISEUX

Pomiculteur à St-Hilaire

Spécialité: McINTOSH et FAMEUSES

ENTREPOT A MONTREAL

337, NOTRE-DAME EST

(en face du "Devoir")

Venez — écrivez  
ou téléphonez  
Main 0051

Prix spéciaux aux  
communautés.

## Le "Devoir" compte sur vous...

VOUS avez certainement besoin d'impressions soignées: cartes d'affaires, cartes de visite, cartes de faire-part, cartes et tributs mortuaires, remerciements, convocations, programmes, menus, adresses, en-têtes de lettres et d'enveloppes, circulaires, etc.

NOUS sommes en mesure de vous faire ces travaux d'une façon artistique, rapide et à bon compte.

NOUS mettons à votre service une équipe de matres-ouvriers en art typographique. Voyez-nous ou téléphonez: notre représentant passera chez vous.

## LE "DEVOIR"

336-340, Notre-Dame-est - Main 7466

## Les Fourrures Desjardins

sont justement renommées pour leur élégance

La mode des fourrures est, à cette époque de l'année, d'un intérêt de tout premier ordre pour la femme élégante. — La collection d'automne de Desjardins comprend absolument tout ce qu'il y a de plus nouveau et de plus beau en fait de modèles de manteaux de fourrures.

Garnis de cols et de parements de fourrures contrastantes ou simplement unis, ces manteaux sont d'un goût à la fois original et très sûr, et illustrent bien la mode d'aujourd'hui. — Ne décidez aucun achat avant d'avoir visité nos salles d'exposition.

Facilités de paiement si désiré

**CHAS DESJARDINS & CIE**

1170, rue Saint-Denis - - Montréal



Demain: JEUDI, 13 octobre 1927.

Saint Edouard, confesseur.

Lever du soleil, 6 h. 06.  
Coucher du soleil, 5 h. 14.  
Lever de la lune, 7 h. 18.  
Coucher de la lune, 9 h. 23.Premier quartier, le 3, à 9 h. 02 m. du soir.  
Pleine lune, le 10, à 4 h. 15 m. du soir.  
Dernier quartier, le 17, à 9 h. 32 m. du matin.  
Nouvelle lune, le 25, à 10 h. 37 m. du matin.

## LE DEVOIR

Le Devoir est membre de la Canadian Press, de l'A. B. C. et de la C. D. N. A.

BEAU ET FRAIS  
MAXIMUM ET MINIMUMAujourd'hui maximum 53.  
Minimum 35.  
Demain maximum 53.  
Minimum 35.

BAROMETRE

10 heures a.m. 30.26, 11 heures a.m. 30.25  
Midi: 30.22.  
Chiffres fournis par la Maison L. R. de  
Mété. 1010 rue Saint-Denis, Montréal.

## La votation est commencée à Winnipeg

DEUX ÉLECTIONS PROVINCIALES  
LE 31 OCTOBRE

Québec, 12. (D.N.C.) — Lors de la séance du conseil des ministres, à midi, on a décidé de fixer au 24 octobre la date de la nomination pour l'élection des députés dans Portneuf et Kamouraska et l'élection aura lieu le 31 courant.

## A LA PRISON DE QUEBEC

Le Dr J.-D. Brousseau a été nommé, par les ministres en conseil, médecin de la prison, à Québec, et le Dr Eudore Parent, sera son assistant.

## La cavalerie mongole est près de Pékin

Pékin, 2. (S.P.A.) — Une horde de 15,000 cavaliers mongols s'est avancée assez près de Pékin pour briser l'offensive de l'armée de Shansi. Leur présence si près de la capitale a causé des craintes chez tous les habitants.

Les Mongols, héritiers d'un passé fameux, sont des guerriers nomades vivant dans le désert de Gobi et dans les steppes mongoliennes. Ils ont la réputation d'être les soldats les plus cruels du monde et les plus féroces de l'Asie. Ils ont aidé Chang Tso Lin à se maintenir au pouvoir mais on ne souhaite nullement les voir se mêler de la guerre en Chine.

Leurs tactiques sauvages sont à peu près les mêmes qu'au cours des siècles passés alors que sous la conduite de leur chef le Grand Mongol, ils s'étaient emparés d'un empire s'étendant des frontières de la France jusqu'aux Indes.

MORT MYSTÉRIEUSE  
A LA TUQUE

UNE FEMME MEURT EMPOISONNÉE  
APRÈS AVOIR BU UN VERRE  
DE "PORTER"

Québec, 12 (D.N.C.) — Le département du procureur général enquête à l'heure actuelle sur la mort mystérieuse d'une femme, qui aurait succombé à l'empoisonnement vingt minutes après avoir pris un verre de "porter". Le fils de la défunte est gardé comme témoin important dans cette affaire, qui s'est déroulée à La Tuque, jeudi matin. Le coroner de l'endroit a commencé une enquête qui a été ajournée pour permettre à M. le Dr Fontaine, de Montréal, médecin autopsiste, de faire l'autopsie de la victime.

Le mari de la défunte a failli, lui-même, succomber à l'empoisonnement dans les mêmes circonstances. Il prit un verre de "porter", mercredi soir, et tomba gravement malade presque aussitôt. Il est encore à l'hôpital, mais son état s'est amélioré. Le lendemain matin, sa femme goûta au contenu de la bouteille, qui avait passé la nuit sur une table, et vingt minutes plus tard, elle succomba après avoir enduré de grandes souffrances. Le médecin qui avait été appelé à donner ses soins au mari et à la défunte, soupçonna quelque chose de mystérieux et soumit l'affaire au département du procureur général. Le détective Roussin fut immédiatement envoyé à cet endroit, et commença son enquête avec le chef de police.

Samedi matin, après les funérailles de la victime, son corps fut remis entre les mains des autorités et c'est alors que M. le Dr Fontaine fut requis de faire l'autopsie.

Le fils de la victime, un jeune homme de 21 ans, fut longuement questionné par le détective Roussin et le chef de police de la ville où résidait la défunte.

On le garda comme témoin important puis il fut remis en liberté sous un cautionnement de \$5000. La défunte était âgée de 48 ans et mère d'une nombreuse famille.

## Les Belges sont contents

Bruxelles, 12. (S.P.A.) — La Belgique est en fête aujourd'hui en l'honneur du bébé qui est né à la princesse Astrid. On rapporte que son grand-père n'a pas été courtisé parce qu'il a dit, lorsqu'on lui a annoncé la nouvelle: "Ce n'est qu'une fille!"

C'est fête publique aujourd'hui dans les bureaux et il se fait peu de travail dans le pays. L'état de la mère et du bébé est satisfaisant que les médecins ont décidé de ne pas émettre de bulletins de santé.

## Une excursion à Québec

Un groupe de 60 touristes de l'Association des hôteliers de New-York, partira de Montréal samedi, sur le Saguenay, de la Canada Steamships Lines, pour faire un voyage à Québec.

Samedi après-midi, 186 membres de la Commercial Casualty Insurance, de New-York, feront une excursion, à Québec, sur le Saguenay. Ils se rendront au pont de Québec, puis visiteront le port.

L'American Girl  
file vers l'Ouest

Saint-Jean, Terre-Neuve, 12. (S.P.A.) — Le navire American Banker a signalé l'hydravion American Girl à 10h. 33 hier soir, à 400 milles à l'est de New-York. L'hydravion allait bien et avait vent arrière. Il se dirigeait vers l'est.

À cette heure, l'avion aperçu était parti de New-York depuis 5 heures à peu près.

M. Robertson préside le dépouillement du scrutin — On en connaîtra le résultat dans quelques heures

## MM. MEIGHEN ET TASCHEREAU ECHANGENT DES TELEGRAMMES

Amphithéâtre, Winnipeg, 12. (S.P.C.) — Le choix du chef du parti conservateur a fait mettre de côté toutes les autres questions ce matin, à la convention nationale du parti conservateur. Tous les députés se sont réunis un peu avant 10 h 30 pour l'ouverture de la séance finale de la convention conservatrice. Tous discutaient avec animation sur le choix probable du prochain chef. Les six candidats: MM. R. B. Bennett, R. J. Manion, Hugh Guthrie, sir Henry Drayton, Robert Rogers et C. H. Cahoon sont arrivés de bonne heure.

Entre trois heures et six heures cet après-midi, on connaît le sort des aspirants. Le sous-officier rapporteur, le sénateur Gideon Robertson, d'Ottawa, était très occupé à compléter les détails finals pour la prise du vote. Des livres contenant dix bulletins de vote chacun viennent d'arriver justement de chez l'imprimeur mais on les garde soigneusement. Tous les préparatifs tendent à donner pleine et entière justice à tous ceux qui sont sur la liste et qui aspirent à être nommés chef du parti conservateur.

Le sénateur Robertson a calculé que chaque tour de scrutin prendra de 35 à 40 minutes. Il y a 1,601 personnes qui ont le droit de vote à la convention. D'après le système de vote adopté, le candidat heureux devra recevoir 801 votes pour être choisi.

Les présidents-conjoints, le premier ministre de la Nouvelle-Ecosse M. E. N. Rhodes et le sénateur C. P. Beaubien, de Montréal, ont procédé à l'ouverture à 10 h. 30.

## L'ETUDE DES RESOLUTIONS

On considérera la question des ressources naturelles afin de terminer les affaires qui restent en vue du vote de l'après-midi. Cette résolution a pour but de montrer que le parti libéral-conservateur est en faveur d'une politique d'unité dans le développement des ressources naturelles du Canada de façon à ce que le pays tout entier en reçoive le plus grand bénéfice.

On attend, avant-midi, un rapport intérimaire du comité de résolutions soumettant des résolutions sur les lois d'immigration et du rétablissement civil des soldats. Le comité est encore à considérer la résolution sur l'immigration; ce comité tient ses séances dans les édifices du parlement provincial.

Il est probable qu'on fera un léger changement dans les termes de la résolution soumise aux députés hier.

## TOUT SE TERMINERA DEMAIN

On est assuré que la convention se terminera demain après-midi. Quelques députés ont fait des préparatifs pour partir de Winnipeg le soir même. Nombre d'entre eux devront attendre jusqu'au lendemain matin afin d'avoir des places sur les trains qui les ramèneront chez eux.

M. FERGUSON VIGOREUSEMENT ACCLAME

Winnipeg, 11 — La plus longue ovation, hier soir, celle qui a ac-

cueilli le Dr Manion n'a guère duré plus d'une demi-minute. Si l'assemblée peut rappeler un peu par ses dimensions les grandes conventions américaines, il y manque les ovations d'une demi-heure et plus que les reporters de la bas ont coutume de chronométrer très exactement.

M. Ferguson, l'auteur du coup de théâtre de l'autre jour, a été acclamé presque aussi longuement que M. Manion, plus vigoureusement en tout cas. Son nom avait été mentionné avec ceux des six autres qui ont décliné la candidature.

Le scrutin pourra être de 1601 voix, aujourd'hui, ce qui fixe la majorité absolue à 801 voix.

M. MEIGHEN ET M. TASCHEREAU

Québec, 12 (D.N.C.) — Voici les télégrammes échangés entre MM. Taschereau et Meighen:

Winnipeg, 11 — A M. Taschereau, Québec:

"J'ai immédiatement remis à M. Meighen votre télégramme relatif à son discours d'hier et à la convenu d'y répondre immédiatement."

C. P. Beaubien.

M. Taschereau, Québec:

Le sénateur Beaubien m'a remis votre télégramme. Je regrette que le Canada vous ait été inexactement. Je me suis absenté du Canada après mon discours de Hamilton et j'ignorais que vous eussiez contesté l'exactitude du rapport du Canada. Il est regrettable que je m'en sois rapporté à un journal si peu fiable. Ayez donc la bonté de me dire quelles furent exactement vos paroles et aussi de m'adresser une copie de toute réfutation que vous auriez administrée à M. Rinfret, rédacteur du Canada."

NOUVEAU MESSAGE DE M. TASCHEREAU

Le Très Honorable Arthur Meighen, Winnipeg, Man.

Comme je l'expliquais dans mon télégramme au sénateur Beaubien, la réponse que je fis à la partie de votre discours de Hamilton qui se rapportait à moi, fut communiquée à la presse le lendemain de votre discours et parut dans tous les principaux journaux affiliés à la Canadian Press. Je ne puis comprendre comment cette rectification échappa à votre attention quand elle parut même dans vos journaux de Toronto tout comme dans la presse anglaise de Montréal, le 18 novembre 1925. Dois-je comprendre que vous prétendez avoir été absent du Canada à cette date?

Le ton de votre télégramme en ce qui concerne M. Rinfret semble indiquer que je ne puis attendre justice de votre part en cette affaire. Comme je dois considérer ce télégramme comme une réponse à ce que j'ai prié le sénateur Beaubien de communiquer à votre convention de Winnipeg, je le transmets à la presse en même temps que le mien, et suis prêt à m'en rapporter au public quant à savoir la quelle de nos deux manières de se montrer juste envers nos adversaires est la meilleure et qui de nous désire le plus empêcher entre nos provinces toute discorde et tout malentendu.

L. A. TASCHEREAU

La commission des arrondissements

Québec, 12 (D. N. C.) — Le gouvernement provincial a nommé ce matin la commission chargée d'enquêter sur le système d'administration municipale connu sous le nom de système d'arrondissements (boroughs). Les membres de la commission sont: Jos. Beaubien, Gaspard Deserres, Geo. Hogg, P. W. McLaughlin, J. A. Brodeur, James Bullen, Léon Trépanier, Alb. Hudon, D. Viau, J. Pelletier, H. Terreau, Ch. Laurendeau, J. P. Dupuis, J. T. Foster, J. A. Leclerc.

Service funèbre de Soeur Lydie

Monseigneur l'auxiliaire a chanté ce matin, à 9 h., dans la chapelle de l'Institution des Sœurs Muettes, rue Saint-Denis, le service funèbre de Soeur Lydie, des Religieuses de la Providence.

Un grand nombre de religieuses, de membres du clergé, de parents et d'amis assistaient à la cérémonie.

Frappé par un camion

Un jeune homme de seize ans nommé Edward Murray, domicilié au numéro 133, avenue Minto, a été frappé par un camion, au croisement des rues Groulx et Saint-Jacques, vers onze heures quinze, ce matin, à l'hôpital Victoria, où on le transporta. Les médecins ont constaté que le jeune homme souffrait de lésions internes, mais ils croient qu'il survivra.

Permission de poursuivre

Le juge Coderre a permis à Ambroise Doyle, matelot sur le Canadian Rancher, de poursuivre la Marine marchande canadienne pour \$1,000. Doyle a été blessé à un pied durant une tempête en mer.

## LE CHEMIN DE FER DE LA BAIE D'HUDSON

Winnipeg, 12. (S.P.C.) — A la séance de ce matin, le comité des résolutions de la convention conservatrice a présenté une résolution demandant le parachèvement immédiat du chemin de fer de la baie d'Hudson; d'autres résolutions que le comité a présentées ont trait aux questions du district de la rivière de la Paix, de l'emploi des nords canadiens, des mesures législatives à prendre pour les vétérans, de la canalisation du Saint-Laurent, des taxes de transport du grain, de la Commission Duncan, des ressources naturelles et de comités d'organisation.

La résolution au sujet du chemin de fer de la baie d'Hudson se lit ainsi: "Admettant le désir du peuple de l'Ouest du Canada de trouver la voie la plus directe d'envoyer par des ports canadiens les produits de l'Ouest, surtout le grain, le bétail et les produits agricoles, aux marchés mondiaux, nous nous engageons à parachever immédiatement le chemin de fer de la baie d'Hudson jusqu'à la baie."

LES SOLDATS RETIRÉS DU SERVICE

Winnipeg, 12 (S.P.C.) — Résolution adoptée ce matin par la convention relative à la législation pour les soldats retirés du service.

Le parti conservateur s'engage en ce qui concerne la législation relative aux soldats retirés du service et ceux qui en dépendent.

a) — à mettre en vigueur les lois existantes, à s'y conformer suivant les désirs du peuple canadien, et à adopter sur ce point tous les amendements nécessaires.

b) — à amender la législation actuelle pour permettre l'appel des décisions de la B.P.C. et de la D.S.C.R. auprès du bureau fédéral d'appel comme tribunal indépendant et compétent avec pleins pouvoirs d'agir.

c) — Que dans les cas d'emploi par le service civil la préférence soit accordée aux hommes et aux femmes qui ont fait du service actif, que la loi soit rigoureusement appliquée et qu'on ne fasse pas de nominations en se basant sur des questions de politique.

UN DEBOUCHE POUR LA RIVIERE DE LA PAIX

Winnipeg, 12. (S.P.C.) — La résolution au sujet du district de la Rivière de la Paix demande l'ouverture aussi prompte que possible, sur la côte du Pacifique, par la voie la plus avantageuse, d'un débouché au district de la Rivière de la Paix.

Au sujet de l'emploi des ports canadiens, la résolution du comité engage la convention à réaffirmer la politique du parti conservateur à ce sujet, qui est de promouvoir par tous les moyens efficaces l'emploi par les ports canadiens des produits du Canada destinés à être consommés au pays.

Les almanachs arrivent

Les premiers Almanachs ont paru. C'est un signe des temps; la neige n'est pas loin.

En attendant on aimera à lire ces annuaires toujours bienvenus et qui nous annoncent trois mois à l'avance que bientôt c'est 1928 qu'il faudra écrire dans le coin de sa correspondance.

Ces deux Almanachs sont: "L'Almanach du Pélérin" et "Mon Almanach", deux excellents publications de la Maison de la Bonne Presse.

De l'Almanach du Pélérin point n'est besoin de faire l'éloge: 800,000 exemplaires en ont été répandus l'an dernier dans tous les pays du monde.

Des critiques bienveillantes l'ont appelé "le roi des almanachs". C'est du moins bien certainement une collection unique de lectures variées et inédites de nos meilleurs auteurs: contes, comédies, variétés curieuses ou instructives.

L'Almanach du Pélérin donne aussi toujours un grand nombre de renseignements pratiques, des statistiques ou une revue des principaux faits de l'année. Le tout est rédigé de façon claire et chrétienne.

Une illustration abondante, en cinq couleurs, lui constitue une parure unique dans la société des Almanachs.

Cette année, il possède un nouvel attrait: un concours facile, doté de 50,000 francs de prix.

"Mon Almanach", d'un moindre format que son frère le "Pélérin", est aussi fort aimé. Comme le nombre des exemplaires est limité, on est prié de donner sa commande sans retard.

Voici les prix:

L'Almanach du Pélérin

L'exemplaire (franco) ..... 0.20  
La douzaine (franco) ..... 2.00  
Le cent (port en plus) ..... 13.00  
Mon Almanach

L'exemplaire (franco) ..... 0.10  
La douzaine (franco) ..... 1.00  
Ecrire au Service de Librairie du Devoir, 336, Notre-Dame est, Montréal.

Une tornade tue quatre personnes

Blytheville, Ark., 12. (S.P.A.) — On rapporte que quatre personnes ont été tuées et que plusieurs autres ont été blessées au cours d'une tornade à Dell, Arkansas, à 11 milles à l'est de Blytheville, tard hier soir. Une fabrique de coton et plusieurs autres édifices ont été détruits.

Hydroplane allemand en route pour les Etats-Unis

Warnemünde, Allemagne, 12 (S.P.A.) — L'hydroplane Heinkel D-1220 est parti à 1h. 21 cet après-midi pour Amsterdam et Vigo, en route pour les Etats-Unis par la voie des Açores.

## Nouveau règlement de construction

Dans le quartier Ahuntsic

La ville vient de mettre en vigueur un nouveau règlement au sujet de la construction dans le quartier Ahuntsic.

Un article de ce nouveau règlement spécifie que lorsqu'un lot est situé à l'angle de deux rues, la restriction quant à la ligne de construction ne s'applique qu'à la façade du lot excepté pour ceux qui sont dans le boulevard Gouin.

Sur le boulevard Gouin, de Millen à Saint-Charles, et dans toutes les rues entre le boulevard Gouin et la rivière des Prairies, l'exercice de tout commerce est prohibé et on ne peut y construire que des maisons d'habitation; la ligne de construction est fixée à 10 pieds de la rue là où il n'y a pas de ligne homologuée; les maisons d'habitation devront être détachées ou jumelles, avoir deux étages, pas plus de 25 pieds de hauteur et ne pas être occupées par plus de deux familles. Il est aussi défendu d'ériger des maisons d'habitation à l'arrière du terrain et les escaliers extérieurs ne devront pas conduire à un étage autre que le rez-de-chaussée.

Au boulevard Gouin, entre Meilleur et Millen, la ligne de construction est fixée à 25 pieds de la ligne homologuée et les dispositions précédentes s'appliquent.

Dans le boulevard Crémazie et dans les rues Fleury, Millen, Jacob et Lajeunesse, les commerces sont permis mais pas les manufactures, excepté rues Lajeunesse et Jacob entre le boulevard Gouin et Kelly.

Rue Somerville, du boulevard Saint-Laurent vers l'est, les maisons réservées à l'habitation devront avoir deux étages au total de 25 pieds et n'être occupées que par une famille chacune. Il en est de même rue Crevier, du boulevard Gouin à la rivière des Prairies.

LES ENFANTS  
ET LA SECURITE

M. ARTHUR GABOURY DEMANDE AUX MAIRES DES MUNICIPALITES DE COOPERER AVEC LA LIGNE DONT IL EST LE GERANT POUR EVITER LES ACCIDENTS — LE CONGRES MUNICIPAL

La séance de l'avant-midi, au congrès de l'Union des Municipalités qui se tient à l'hôtel Queen's, a été présidée par M. W. Verge, secrétaire-trésorier de la ville de Québec. Au début de la séance, M. Arthur Gaboury, gérant de la Ligue de la Sécurité publique de la province de Québec a fait quelques remarques. Il demande aux maires des municipalités de coopérer avec la Ligue de la Sécurité pour promouvoir l'éducation des enfants afin de les habituer à éviter les dangers d'accidents. Cette éducation peut se faire au foyer, à l'école, sur la route, au théâtre, à l'église, etc., surtout par la persuasion. Il s'agit de créer chez l'enfant l'habitude de la prudence afin qu'il soit toujours en éveil contre les dangers d'accidents. Il y contractera une habitude qui lui sera profitable à tout point de vue. L'enfant habitué à prévoir sera porté à ne pas se laisser endormir par une sécurité trompeuse et il apportera cette mentalité en affaires, dans ses relations sociales, etc.

A la maison, on lui apprendra à ne pas jouer avec les allumettes, à ne pas se jeter à la rencontre des chevaux, des voitures, à ne pas monter derrière les véhicules en mouvement, etc. Lorsqu'il revient de l'école, à la campagne, là où les routes ne sont pas bordées de trottoirs, l'enfant devrait prendre l'habitude de marcher à gauche. De la sorte il verra les voitures qui viennent en face, et ne sera pas exposé à être frappé par les voitures qui viennent de l'arrière.

M. Gaboury demande aux maires de populariser l'emploi de lumières rouges à l'arrière de toutes les voitures. C'est autant pour la protection du conducteur que pour celle des autres.

La Ligue de la Sécurité publique a l'intention d'établir des succursales dans les villes de Québec, Trois-Rivières, Shawinigan, Sherbrooke, Saint-Jean, Drummondville, etc.

M. Gaboury rappelle que depuis huit ans la province de Québec a perdu 6,385 vies par suite d'accidents, dont la grande majorité auraient pu être évités avec un peu de prudence.

CONFERENCES

M. Théo. Lafrenière, ingénieur sanitaire en chef du Service provincial d'hygiène, a lu un travail sur l'approvisionnement en eau de boisson. Il donne des conseils sur les méthodes pour construire des aqueducs, pour le choix des sources d'approvisionnement. Nombre de municipalités se seraient évitées des épidémies graves, si l'on avait suivi les principes élémentaires d'hygiène pour l'établissement des aqueducs.

M. Jean Hudon, officier en loi du département des affaires municipales, a expliqué les formalités nécessaires pour la validité des règlements d'emprunt.

M. Joseph Jean, avocat et conseiller légal de l'Union des municipalités, a exposé les dispositions de la loi pour l'octroi des licences et la perception des taxes de commerce qui sont fréquemment l'objet d'imbroglis fiduciaires dans maintes municipalités.

Le congrès se terminera cet après-midi. A 2 heures les résolutions soumises au congrès seront mises aux voix. A 2 heures 45 minutes, les députés visiteront le port de Montréal à bord d'un navire de la Commission. Ils iront aussi examiner les travaux du nouveau pont Montréal-Longueuil.

L'histoire naturelle

Après un intervalle de quelques mois, la Société d'Histoire Naturelle reprendra bientôt la série de ses séances, interrompue par la période des vacances.

L'Assemblée générale aura lieu le samedi, 15 du courant, à 2 h. 30 de l'après-midi, au Laboratoire de botanique de l'Université de Montréal.

L'ordre du jour comporte, outre les rapports du trésorier et du secrétaire, un discours présidentiel par le Frère Marie-Victoria, sortant de charge. Ce travail sera intitulé: "Essai sur les forces d'évolution et d'élimination de la flore du Québec". Aussitôt après, l'on passera aux élections et à la lecture de la constitution.

Le beau temps attend l'American Girl

Paris, 12. (S.P.A.) — On prévoit que la température favorisera l'American Girl le long de la côte française. La mer ce matin était à peine ridée par la brise sous un soleil radieux. Il est probable, toutefois, que le ciel se couvrira de nuages dans quelques heures.

Belfast, 12. (S.P.A.) — Le ciel d'Irlande sera clément à l'American Girl. A Queenstown, une légère brise soufflait de l'est ce matin et balayait quelques nuages épars. On prévoit un après-midi ensoleillé. Les observateurs météorologiques ne prévoient pas de changement d'ici vingt-quatre heures au moins.

Hydroplane allemand en route pour les Etats-Unis

Warnemünde, Allemagne, 12 (S.P.A.) — L'hydroplane Heinkel D-1220 est parti à 1h. 21 cet après-midi pour Amsterdam et Vigo, en route pour les Etats-Unis par la voie des Açores.

## La sécurité dans les écoles

LA COMMISSION SCOLAIRE CATHOLIQUE EST AUTORISÉE À DÉPENSER \$200,000 POUR DES ESCALIERS DE SAUVETAGE ET DES PORTES SPÉCIALES

Pour assurer la sécurité dans les écoles, la Commission scolaire catholique de Montréal vient d'obtenir l'autorisation à dépenser une somme de 200,000 dollars.

Dans les écoles où la chose est nécessaire, elle fera poser des escaliers de sauvetage et des portes spéciales que l'on appelle "panic-proof doors".

Cette décision du bureau central a été prise à la suite de la réception d'un rapport du comité des édifices publics de la ville de Montréal, adressé à la commission. On se souvient qu'après le désastre du Laurier-Palace, un comité avait été formé pour visiter les théâtres, les places publiques, les écoles et s'assurer des moyens qu'ils offraient de se sauver en cas d'incendie. Le rapport de ce comité a été soumis au premier ministre qui a autorisé la commission à dépenser cette somme de \$200,000. L'emprunt sera autorisé par la prochaine session.

La commission a été formée pour s'occuper des travaux qui commenceront incessamment et dureront environ six mois. Il se compose de M. J.-V. Desaulniers, commissaire, et de M. Amyé Lafontaine, secrétaire trésorier général de la commission. Les soins de préparer les plans et devis des travaux ont été confiés à M. A. Michelin et les quatre commissions de districts ont été requises de donner toute l'assistance possible au comité spécial.

La commission a été avisée par le syndicat Bell, Gouinlock & Co. de Toronto, qui a acheté l'émission de \$200,000 d'obligations de la commission scolaire que toutes les actions ont été offertes en vente à 104. Le syndicat a aussi demandé la permission de n'émettre que des obligations de \$1,000.

L'assemblée d'hier était présidée par le juge Eugène Lafontaine. Les commissaires présents étaient : Mgr A.-J.-V. Piette, Mgr J. E. Donnelly, le juge Amédée Monet, M. E.-W. Patenaude, M. Victor Doré, M. Amyé Lafontaine, secrétaire et son assistant, M. J.-V. Vincent.

## L'exécution de Serrano

UNE AFFAIRE REVOLTANTE

Washington, 12.—La mort du général Serrano et de treize autres personnes aurait été l'un des incidents les plus révoltants qui se soient passés au Mexique, dit une lettre personnelle reçue ici d'un citoyen éminent de Mexico.

D'après cette lettre, le général Serrano se trouvait sur une de ses fermes, à 40 milles de Mexico, où il s'était rendu le vendredi soir pour passer la fin de la semaine avec 13 de ses amis. Le dimanche midi, alors qu'ils étaient tous à table, des soldats du gouvernement fédéral entrèrent et, sous la direction du général Dominguez, ils massacrèrent tous ceux qui étaient présents sans leur donner le temps de s'expliquer.

Le général Almada ne s'était pas encore révolté puisque ce n'est que le lundi matin qu'il partit avec des troupes de la garnison de Mexico. Ce n'est donc pas pour enlever la révolution que le général Serrano fut exécuté mais bien uniquement pour empêcher qu'il ne fût candidat à la présidence contre le général Obregón.

C'est à la suite de ce meurtre hideux que le général Almada s'est révolté.

Hypocritement, Calles et Obregón déclarèrent que Serrano avait subi un procès sommaire en Cour martiale et qu'après avoir été convaincu de trahison avec treize autres complices, il avait été exécuté. Ils cachaient sous les apparences de la justice militaire l'un des meurtres les plus dégoûtants qui se soient encore commis. Toutes les personnes présentes chez Serrano au moment de l'invasion des soldats avaient été tuées dans le seul but qu'elles n'assassinent pas témoignent ensuite contre les assassins.

La loi de 1917 défend que les militaires jugent des civils impliqués dans une révolte militaire. Ils doivent être livrés aux cours de justice civiles. C'est en violation de cette loi que Calles et Obregón ont fait perpétrer cet attentat qui a soulevé, malheureusement, sans succès, un grand nombre d'honnêtes gens au Mexique.

M. de Rivera nie

Madrid, Espagne, 12, (S.P.A.) — Le premier ministre Primo de Rivera a publié une déclaration niant entièrement l'entrevue "absurde" parue récemment dans un journal de Londres.

## REPLIQUE DE M. TASCHEREAU

M. MEIGHEN MANQUE DE LOYAUTÉ EN SE SERVANT D'UN TEXTE QU'IL SAIT INEXACT, DIT LE PREMIER MINISTRE DE LA PROVINCE DE QUÉBEC

Québec, 12 (D. N. C.). — Répondant à des représentants de la presse qui lui demandaient ce qu'il pensait des remarques de M. Meighen à Winnipeg, M. L.-A. Taschereau a déclaré hier matin qu'il ne comprenait pas comment M. Meighen, après avoir lu dans les journaux du 18 novembre 1925 sa dénonciation formelle des paroles qu'on lui attribuait, pouvait ne pas hésiter à rééditer la calomnie que contenait son discours de Hamilton et manquait même de l'loyauté au point de ne pas même mentionner que ces paroles avaient été niées par celui auquel on les attribuait.

"M. Meighen", ajoute M. Taschereau, "qui a eu si souvent à se plaindre de la façon dont on dénaturait ses paroles, devrait être le dernier à se servir d'un rapport qu'il sait inexact, dans le but de créer de la méfiance entre Québec et les provinces sœurs et de nous ramener aux maientendues du passé que nous devrions tous chercher à oublier et à enterrer pour toujours. Les partis politiques ont d'assez grands problèmes économiques et sérieux à régler, pour que personne ne s'empioie, encore moins un ancien premier ministre de notre pays, à semer la discorde au moment même où nous venons de célébrer le soixantième anniversaire de la Confédération et où nous nous efforçons d'unir plus étroitement nos neuf provinces."

"Je puis cependant ajouter", dit M. Taschereau en conclusion, "qu'il est méprisable de déformer les paroles d'un homme public, quelque objet qu'on ait en vue, et d'avoir recours à des méthodes aussi injustes."

La publicité en Autriche

Vienne, 12. — Le gouvernement autrichien vient de créer une faculté de publicité rattachée à l'Université de Vienne.

Quatorze professeurs feront des conférences sur les annonces des journaux, les affiches, les enseignes électriques, etc. Des spécialistes américains parleront également devant les étudiants.

## M. Forke et l'immigration

LA DIFFICULTÉ EST DE DISTRIBUER LES NOUVEAUX VENUS À TRAVERS LE PAYS. — L'ENTRÉE ANNUELLE DE 200,000 IMMIGRANTS EST SUFFISANTE

Brandon, Ont., 12, (S.P.C.) — Selon M. Robert Forke, ministre de l'immigration, la difficulté n'est pas tant d'obtenir des immigrants, ni même des immigrants de la bonne sorte, que de distribuer ces nouveaux venus dans tout le pays, une fois qu'ils sont arrivés chez nous.

M. Forke, qui a parlé hier aux membres du Rotary Club local, a ensuite noté que sa politique consiste à attirer au Canada des gens qui pourront trouver profit à s'établir au pays et qui seront un actif pour le Canada, en aussi grand nombre que possible. De 150,000 à 200,000 immigrants par année sont suffisants pour le pays, parce qu'il faut établir la relation entre l'immigration et la facilité d'absorption du pays.

M. Forke traite ensuite de ridicule les critiques de ceux qui l'accusent de ne pas encourager l'immigration britannique. Tous les sujets britanniques, excepté les Hindous, qui peuvent payer leur passage, sont les bienvenus au Canada n'importe quand. "Il n'y a pas de restrictions; ils n'ont même pas besoin d'un passeport. On exige seulement qu'ils soient physiquement sains."

M. Forke favorise un tarif uniforme pour le transport des immigrants, l'abandon de la politique des bons de la part des gouvernements anglais et canadien et une réduction considérable des tarifs de transport des compagnies maritimes. Le système qui consiste à amener 3,000 familles anglaises au pays tous les ans, système que M. Forke considère le meilleur de tous, sera totalement en vigueur cette année.

Le ministre de l'immigration note ensuite que 12 prêtres catholiques sont au service du ministère et reçoivent un traitement de \$400 à \$600 par an. Ces prêtres ne sont pas des agents réguliers, mais ils reçoivent ce traitement pour les services qu'ils rendent dans la Nouvelle-Angleterre, en essayant de rapatrier les Canadiens français qui n'y sont établis. De tout l'argent dépensé pour l'immigration, Québec ne reçoit qu'une faible partie parce que cette provin-

ce ne reçoit pas d'immigrants anglais ou d'origine européenne. Il n'est donc que juste qu'elle reçoive quelque chose pour aider au rapatriement des siens qui sont partis aux États-Unis.

M. Forke propose de faire des agents réguliers d'immigration des prêtres et de leur demander un rapport à intervalles réguliers.

## Un concours Birkdale

Une personne chanceuse va pouvoir avoir son charbon pour l'hiver ou un nouveau manteau de fourrure pour rien. Car le premier prix du concours Birkdale Eaton est \$250 en argent. Le second prix de \$110 n'est pas non plus à dédaigner, et il y a 95 autres prix, d'un total de \$1000.

Le public de Montréal montre le plus grand intérêt pour ce concours nouveau genre comme on peut en juger par les réponses envoyées. Les juges auront une tâche difficile.

Les règlements du concours sont simples, et l'assistance donnée par le rayon de la confection pour hommes, chez Eaton, est si généreuse, que tout le monde a la chance de gagner un prix.

Tout ce qu'il y a à faire est d'écrire en français ou en anglais, en 200 mots ou moins, ce que l'on pense des compléments "Specified" Birkdale que les magasins Eaton déclament être ce qu'il y a de mieux à ce prix.

L'on peut avoir des détails sur ce concours qui se termine le 22 octobre au rayon de la confection pour hommes, au deuxième étage, chez Eaton.

## Lumière, cause d'erreur

Comme des automobilistes ont pris les boîtes d'appel en cas d'incendie, qui sont surmontées d'une lumière rouge, pour des signaux aux communications destinés à régulariser la circulation, il est probable que la ville de Westmount devra changer la couleur des lumières qui surmontent les boîtes d'alarme. On suggère d'installer une lumière blanche avec le mot FIRE écrit en rouge. C'est ce qu'a annoncé à l'assemblée du conseil hier.

## L'office liturgique de chaque jour

PAR LE Rme DOM FERNAND CABROL, ABBÉ DE FARNBOROUGH, AVEC LA COLLABORATION DE DOM JULES BAUDOT, DE LA MÊME ABBAYE. — NOMBREUSES ILLUSTRATIONS PAR PAUL RICHON

Missel contenant tout le texte du Missel romain, avec une introduction, des notes et des commentaires du Rme Dom Cabrol.

Le but du Rme Dom Cabrol en composant cet ouvrage a été d'offrir aux fidèles un livre de messe liturgique très complet, pratique et artistique.

La première qualité d'un livre liturgique c'est d'être conforme aux éditions officielles et d'être complet. L'Office Liturgique reproduit le texte du Missel, sans aucune omission, ainsi que tout ce qui, dans les rubriques, intéresse les fidèles; il est si complet qu'un prêtre pourrait à la rigueur, en cas de nécessité, s'en servir pour dire la Messe.

Liturgique, l'ouvrage l'est encore par la remarquable introduction et les précieuses notes où l'éminent auteur de tant d'ouvrages liturgiques appréciables a résumé, à l'intention des fidèles, tout ce qui peut les aider à mieux comprendre et à mieux suivre la Messe.

Le Rme Dom Cabrol a voulu aussi faire un livre de messe pratique. Aussi a-t-il évité avec soin de tomber dans le défaut reproché à certains paroissiens, où l'explication est si touffue, si abondante, que le texte s'y trouve pour ainsi dire noyé, et où, pour ne pas grossir démesurément le livre, on a dû se servir d'un caractère petit et qui fatigue les yeux. Dans l'Office Liturgique, les explications sont concises; le caractère employé est très lisible; il est le même pour le latin que pour le français.

On n'a pas besoin d'un Vespéral pour aller à la Messe, ni d'un Missel pour aller aux Vêpres; du reste, le Missel et le Vespéral sont, liturgiquement parlant, des livres distincts; de plus, la réunion des deux ouvrages, lorsqu'ils sont complets, forme un volume inutilement épais et d'un montage difficile, à moins que l'éditeur, pour le réduire, n'emploie un caractère fin qui rend la lecture fatigante. Pour ces raisons, l'auteur de l'Office Liturgique a voulu que le Missel fût l'objet d'un volume et le Vespéral d'un autre.

La copieuse illustration qui orne nombre de pages n'est pas le moindre attrait de ce missel; ce n'est pas en effet une illustration banale, uniquement destinée à égayer le texte; elle est documentaire et surtout explicative. Paul Richon a étudié le Livre de la Prière antique du Rme Dom Cabrol, l'Année Liturgique de Dom Guéranger (dont l'Office Liturgique contient en quelque sorte la substance), le Catéchisme Liturgique de Dom Baudot; on sent qu'elle s'en est, pour ainsi dire, imprégnée; ses dessins sont eux aussi vraiment liturgiques; on peut vraiment dire que Paul Richon a repris la tradition de l'art si religieux et symbolique et si chargé de sens du moyen âge. Ses dessins aideront les fidèles à mieux saisir le sens profond des textes sacrés.

Volume de 1,700 pages, reliure simili-cuir: \$1.25 franco. — En vente au Service de Librairie du Devoir.

## L'Imacos est responsable de l'accident

Le capitaine L.-A. Demers, commissaire enquêteur sur les accidents maritimes, a rendu jugement hier dans l'affaire de l'abordage de l'Imacos, un navire norvégien, et du Keybar. Les deux navires ont été endommagés le 19 juin dernier lorsqu'ils vinrent en collision sur le lac Ontario.

Selon le capitaine Demers, c'est l'Imacos qui est responsable de l'accident parce qu'il naviguait à trop grande vitesse dans le brouillard. Cependant, le capitaine du Keybar est aussi sévèrement censuré.

Comme l'Imacos est un navire étranger, la cour ne peut toucher



## Le soin du bébé

Mères, vous ne sauriez commencer trop tôt à predisposer l'enfant à la sérénité et à la tranquillité. Le bébé lui-même peut jouir d'un état de santé continuellement heureux et serein. Qu'est-ce qui y contribue? Un produit végétal simple, pur et qui compte aussi long d'existence que vous mêmes: le Castoria ordinaire.

Quelques gouttes de Castoria régleront tout malaise en un clin d'œil, mettront fin aux coliques et libéreront de la constipation, tout comme elles enlèveront aussi sûrement la diarrhée.

En cas de réelle maladie, faites venir le médecin. Mais beaucoup de médecins ne recommandent que Castoria contre ces petits dérangements infantiles qui ne réclament pas autre chose. Ne craignez jamais de donner Castoria pur aux enfants. Il est sûr et parfaitement inoffensif, ne contenant ni parégorique, ni opiacés, ni drogues d'aucune sorte. Cela est vrai, au moins, du Castoria authentique de Fletcher, et c'est celui que les médecins vous diront toujours d'acheter.

Le Castoria de Fletcher est excellent pour tout enfant. Tous aimant à le prendre. Délicieux au goût et aussi efficace que délectable. Cherchez simplement la signature Fletcher sur le paquet et vous saurez que vous avez le Castoria authentique et pur.

NOTE SPECIALE: Avec chaque bouteille de Castoria authentique de Fletcher est enveloppé un livre intitulé "Soin et alimentation des bébés", qui vaut son pesant d'or pour toute mère ou future mère.

Les enfants pleurent pour avoir



## PETIT AGENDA DU MONDE PROFESSIONNEL

On a "souvent besoin d'un plus "fermé" que soi" — dirait Lafontaine

Notaire Téléphone: Main 3223

Horace Lippé

Placements d'argent — Règlements de successions — Administration de propriétés, etc.

11, PLACE D'ARMES — MONTRÉAL

Notaire Main 1859

Bélanger & Bélanger

Prêts hypothécaires

30 rue St-Jacques — Montréal

Professeur 259, rue ONTARIO EST

LeBlond de Brumath

Bachelier des Universités de France et de Laval

Officier d'Académie — Auteur

Préparation à l'étude de la médecine, du droit, de l'art dentaire, de la pharmacie et aux diplômes d'instituteur.

Professeur Tél. Uptown 4985

Cours préparatoire du professeur

René Savoie, I.C.I.E.

Bachelier ès-arts et sciences appliquées

Droit, Médecine, Pharmacie, Art Dentaire

Cours classique, commercial, leçons privées.

656 SHERBROOKE — OUEST

AVIS LEGAUX

Province de Québec COUR SUPÉRIEURE

District de Montréal.

No B-19413.

Canada Motor Car Co., demanderesse, vs Adolphe Archambault, des cités et district de Montréal, défendeur.

Le 21ème jour d'octobre 1927, à 10 heures d'après-midi, au domicile dudit défendeur, au no 36-A, rue Shearson, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets dudit défendeur saisis en cette cause, consistant en un piano, un gramophone, meubles, etc.

Conditions: ARGENT COMPTANT.

F. K. CHAMPAGNE, H.C.S.

Montréal, 12 octobre 1927.

au certificat de son capitaine, mais la cause a été portée devant le représentant de la Norvège au Canada. L'Imacos devra pourtant payer une somme de \$90, pour défrayer un tiers du coût de l'enquête.

Le Board of Trade de la rive sud

La 14ème assemblée annuelle du Board of Trade de la rive sud a eu lieu hier soir, à Saint-Lambert sous la présidence de M. J.-A. Gareau.

Les élections ont donné les résultats suivants: président l'ex-maire Percy Gordon; 1er vice-président, le maire MacQuade; second vice-président, J. Stanfield, de Greenfield Park; troisième vice-président, M. J.-E. Michaud, de Longueuil.

Conseillers: M. J. McClurg, A. Austin, J.-J. Girouard, C.-J. Perreux, de Saint-Lambert; C.-B. Nicolle, Victor Pigeon, J.-E. Taylor, et H.-J. Cross, de Longueuil; A.-B. Hurtubise, W.-F. Kermin, de Montclair; MM. Street et Jacks, de Greenfield Park; M. le maire J. Brais, A. Guertin, M. Condon, est choisi secrétaire trésorier.

Dans son rapport M. Gareau a rappelé l'oeuvre accomplie par le Board of Trade depuis deux ans. Il propose que les municipalités de la rive sud adoptent le plan préparé depuis cinq ans par M. James Ewing.

Le C.P.R. aura dix nouveaux navires

Le programme de construction navale du Pacifique Canadien comprend la construction de dix navires, dont quatre paquebots, cinq cargos et un bateau-passeur de 1,000 tonnes, pour la côte du Pacifique. Ces dix navires formeront un tonnage total de 135,000 tonnes et coûteront environ \$25,500,000.

Les deux paquebots, qui jaugeront chacun 20,000 tonneaux, feront le service entre l'Angleterre et Montréal l'été prochain. Ils ont été baptisés Duchess of Atholl et Duchess of Bedford. Les cinq cargos seront connus sous le terme générique Beaver. Deux ont déjà été lancés, le Beaverburn et le Beaverdale et les trois autres le seront avant la fin de l'automne. Ce sont le Beaverhill, le Beaverbrae et le Beaverford. Le bateau-passeur por-

tera le nom Princess Elaine.

Les cargos seront du tout dernier modèle, avec entrepôt frigorifique et dispositions spéciales pour le transport des bestiaux.

MARCHAND DE TABACS

A. MEUNIER

359, Rachel E. — Bélair 7756

Tabacs en feuilles. SPECIALITES:

Oubourg, Quenel, Ronge, Grand Dutch

5 lbs \$1.20. Liste de prix sur demande.

31-3-28

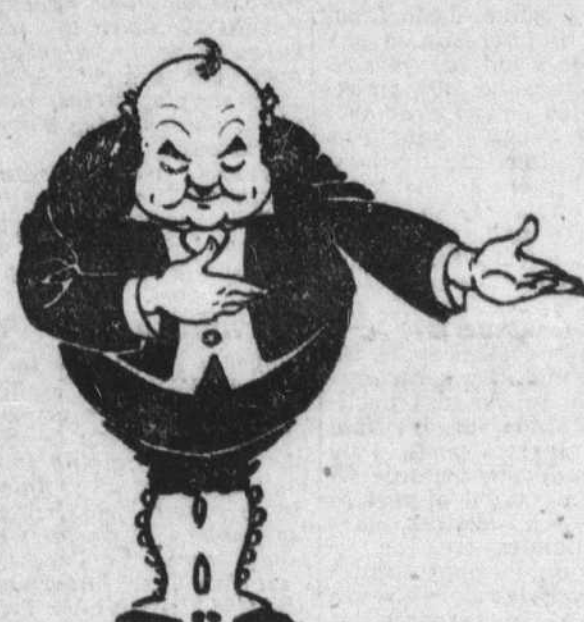
A LOUER

AVENUE DU PARC, 5330, entre St-Viateur et Fairmount — logement milieu

de six pièces, ménage fait à neuf, foyer réduit d'acier, site splendide pour

médicin, dentiste ou coiffeur pour dames. Tramways arrêtés à la porte.

S'adresser à Paul Gasson, 3849 Parc Lafontaine, Tél. Est 2379. J.A.O.



# Ecoutez cela, gens de Montréal!

La vieille et très recommandable maison Stanford's Limited améliore encore son service.

Cette fois, pour votre grand avantage, pour faciliter les achats et pour atteindre un plus grand public, elle ouvrira un NOUVEAU MAGASIN au coin très accessible des rues Ste-Catherine et St-Mathieu, le JEUDI, 13 OCTOBRE.

Là sera offert un bel assortiment de ces délicieux comestibles qui ont valu à Stanford's sa célébrité.

Venez-y! Venez-y tous et chacun!

Venez voir le nouveau magasin, le plus beau à Montréal. Le système moderne de réfrigération — entièrement sous verre et qui coûte des milliers de dollars — vaut à lui seul une visite. Voyez les toutes dernières facilités fournies pour l'étalage des produits alimentaires, le système d'éclairage à la fois doux et abondant et la décoration artistique des vitrines.

Joignez-vous au groupe d'élite. Venez connaître la qualité Stanford et le service Stanford.

# Stanford's Limited

Angle des rues Bleury et Sainte-Catherine 430 rue Sainte-Catherine ouest.  
5730 Park Avenue angle des rues St-Mathieu et Ste-Catherine  
1430 rue Mansfield



## LES SYNDICATS CATHOLIQUES

### CORDONNIERS SYNDIQUES

Les locaux nos 1, 2 et 4 pour les cordonniers, les machinistes et les travailleurs du cuir à semelle du syndicat catholique des cordonniers s'assemblent ce soir, à 8 h. 15, en leurs salles respectives à l'édifice des syndicats catholiques, 655, DeMontigny est. Il y aura élection des officiers dans chaque local. Tous les membres sont priés de prendre note et d'assister. Par ordre.

### SYNDICAT NO 2 TEXTILE

Le syndicat no 2 des ouvriers textiles se réunit ce soir, à la salle Tremblay, 1507, St-Catherine est. Rapport de l'agent d'affaires, M. J. Chantigny. Rapports des officiers. Plusieurs questions importantes à l'ordre du jour. M. C. Bernier, président du Conseil central des syndicats catholiques, visitera le syndicat et portera la parole. Tous les membres sont priés d'assister. Par ordre.

### ASSOCIATION DES PLÂTRIERS

L'Association des plâtriers s'assemble ce soir, à la salle no 1, édifice des syndicats catholiques, 655, DeMontigny est. Tous les membres sont priés d'assister. Il y aura rapport des officiers et des délégués. Rapport de l'agent d'affaires E. Comblé, sur les activités syndicales; rapport de l'exécutif. Par ordre.

### SYNDICAT DES BRIQUETEURS

Le syndicat catholique des briquetiers s'assemble demain soir, à la salle no 1, édifice des syndicats catholiques, 655, DeMontigny est. Rapport très important de M. J.-B. Dénise, agent d'affaires; rapports des officiers et des délégués. Les activités du syndicat sont nombreuses et prospères. Tous les membres sont priés d'assister. Initiation de plusieurs adhérents nouveaux.

### CAISSE POPULAIRE

Avis est donné d'une assemblée du conseil d'administration de la Caisse populaire des syndicats catholiques. Tous les membres sont priés d'assister. Par ordre.

### Salut pour Mlle Leber

Le vendredi, 14 octobre à 3 heures du soir, l'Œuvre des Tabernacles de la Congrégation de Notre-Dame, fera chanter, à la maison-mère, 1010, Sherbrooke ouest, le salut de fondation de Mademoiselle Leber.

Les agrégés, les amis de l'Œuvre y sont cordialement invités.

### Le folklore acadien

L'assemblée régulière de la Société d'Archéologie et de Numismatique aura lieu vendredi, le 14 octobre prochain au Château de Ramezay à 8 h. 15 du soir. M. Louis Fontaine parlera du "Folklore acadien et québécois".

Le conférencier sera assisté de M. Octave Brien, qui chantera de vieilles chansons, accompagné par son frère, M. Ludger Brien.

### M. Cosgrave réélu

Dublin, 12 — M. Cosgrave a été réélu président du conseil exécutif de l'Etat libre d'Irlande.



Rhumes Douleurs Maux de tête Néphrite Lumbago Névralgie Maux de dents Rhumatisme

**N'AFFECTE PAS LE COEUR**

**Sûr**

N'acceptez que le paquet "Bayer" qui contient le mode d'emploi approuvé. Boîtes facilement maniables de 12 tablettes. Aussi boîtes de 24 et de 100 chez les pharmaciens.

Aspirin est la marque de fabrique (enregistrée au Canada) de la manufacture de Monocristalline de salicylic acid (acide salicylique d'acétyl) ("A.S.A."). Quoiqu'il soit bien reconnu que lot mot Aspirin signifie produit de Bayer, afin de protéger le public contre les contrefaçons, nous étiquons sur les tablettes de la compagnie Bayer la marque générale de fabrique, le nom de Bayer en croix.



Feuilleton du "Devoir"

## Le Pays des Ancêtres

par Jacques GRANDCHAMP

9 (suite)

— Alors, quoi? ... tu ne manges pas, tu ne dors pas, ce n'est pas normal! Raconte-moi tout, mon petit!

Paternellement, le médecin s'était assis à côté de la jeune fille sur le divan, et prenant sa main dans la sienne, la forçait de le regarder. France rougit légèrement:

— En effet, je ne mange pas, je ne dors pas, explique-t-elle.

— Et depuis combien de temps?

Elle n'eut besoin d'aucune réflexion pour répondre aussitôt:

— Depuis trois mois.

A nouveau, le regard scrutateur du praticien se plongea dans les yeux de sa malade:

— Veux-tu guérir, Franchette?

— Non, laissez-moi mourir en paix!

— Tu déraisonnes, mon enfant! Est-ce qu'on meurt à ton âge parce qu'on a une crise d'anémie! Tu vivras, te dis-je, tu deviendras une si solide que tu t'en feras l'an dernier, tu te marieras, tu auras de beaux enfants...

— Cela jamais!

Ces mots étaient à peine prononcés que, lasse de se contraindre, incapable de retenir ses larmes, et prise du désir véhément de crier enfin son chagrin à quelque oreille compatissante, France fondit en larmes.

— Ne me laissez pas ici, mon bon ami, emmenez-moi! ... N'importe où, mais très loin. Si je reste à Paris, si... si je "le" rencontre encore je deviendrai folle!

— Bon! nous y sommes, pensa le médecin, c'est encore un amour contrarié. Je m'en doutais un peu; mais je suis bien aise d'être fixé...

Déjà France se reprenait regretter l'élan qui l'avait jetée vers son vieil ami, et fait lever à demi le voile qu'elle tenait jalousement baissé sur son triste roman. Le docteur se rendit compte qu'il ne fallait pas insister et prudent autant qu'habile, eut l'air de n'avoir pas compris l'allusion.

— Nous sommes d'accord, mon petit; il te faut un changement complet de vie, d'habitudes, de pays. Voyons, où voudrais-tu aller?

France se recueillit durant un instant, puis soudain transfigurée par le désir qui s'éveillait en elle:

— La montagne, docteur, cela m'irait-il?

— Parfaitement!

— Alors, le pays basque? le pays de mes ancêtres?

— De mieux en mieux. Tu ne trouveras pas de casino là-bas, mais je pense que cette privation ne te coûtera pas?

— Ah! ciel, non! Voyez-vous, docteur, durant mes nuits sans sommeil, quand malgré ma fenêtre ouverte, je n'arrivais pas à trouver l'air frais et pur dont j'avais soif, je rêvais de hautes collines, de vallées vertes, de Gave tumultueux, de neige éternelle, et je pensais: "La terre de mes pères me sauverait sans doute, s'il n'est pas trop tard!"

— Il n'est pas trop tard, mais pourqu'on diable! as-tu attendu si longtemps sans me consulter?

France baissa la tête:

— Je ne voulais à aucun prix quitter Paris où j'avais des raisons de demeurer.

— Et maintenant tu en meurs d'envie! Eh bien! sois exaucée ma petite fille, je vais faire en sorte que tu sois dirigée vers ce pays que tu aimes, et qui te tente, c'est bien cela que tu veux, n'est-il pas vrai?

— Oh! docteur! comment vous témoignai ma reconnaissance!

— Ah, ouiche! c'est bien difficile! Tiens, petite, ne parle pas de "merci" et reviens avec moi près de tes parents. Nous allons prépa-

## Les McDonald comparaitront à Valleyfield

Les époux McDonald, accusés du meurtre du chauffeur Adélaïde Bouchard, de Lachine, comparaitront mardi prochain à Valleyfield pour enquête préliminaire. Hier, ils ont été traduits devant le juge Joseph Boyer, à Valleyfield, pour entendre lecture de l'acte d'accusation suivant, signé par le chef Durocher, de la police de Lachine: "George C. McDonald et Doris, sa femme, tous deux de Montréal, vous êtes accusés d'avoir assassiné Adélaïde Bouchard, chauffeur de taxi de Lachine, en agissant comme complices, dans le canton de Godman-shire, district de Beauharnois, le 17 juillet 1927".

En attendant l'enquête préliminaire, George McDonald a été écroué à Bordeaux et sa femme est détenue à la prison de la rue Ful-lum.

## Les récoltes dans la région trifluvienne

Les Trois-Rivières, 12. (D.N.C.) — La récolte des patates est médiocre dans toute la région trifluvienne et elles se vendent actuellement \$1.75 à \$2.00 la poche et l'on ne prévoit pas de baisse dans le prix. Les jardinages ont été excellents. Les pâturages sont, règle générale, satisfaisants. On attribue la médiocrité de la récolte de patates au fait que les pluies abondantes de l'été furent suivies d'un soleil ardent qui fit "échauder" les patates. Ce sont surtout les terrains bas et argileux qui ont souffert.

Le grain a généralement bien rendu et sa qualité est excellente. Les pâturages ont été constamment bons et les cultivateurs rapportent que la vente du lait et de la crème fut continuellement satisfaisante.

La récolte du foin a été moindre que l'an dernier, mais il est cependant encore abondant. En certains districts, la température a compromis sa qualité, mais pas suffisamment pour lui nuire sur le marché. La demande pour le foin est plutôt moyenne à l'heure actuelle, mais tout indique que le marché s'améliore.

## Euchre à Montréal-Est

Pour commémorer l'inauguration du presbytère de Saint-Octave qui vient d'être terminée, les Syndics et les marguilliers ont organisé un grand EUCBRE qui aura lieu demain soir, jeudi, le 13 octobre courant, à 8 hrs P. M., à l'Ecole Richard, 440 avenue Lelièvre, Montréal-Est.

En plus de la partie de cartes il y aura tirage d'un magnifique service à dîner en porcelaine, don des employés de l'Hôtel de Ville de Montréal-Est et aussi d'un service à thé, don de la Banque Canadienne Nationale et de deux cinq dollars en or, dons de l'abbé Josephat Verrier et du notaire J.-Emery Coderre, président de la Commission Scolaire.

La partie musicale a été confiée à l'orchestre Gaudriot de Montréal-Est.

Il y aura, en plus, rafraîchissements.

## Aux voyageurs de commerce

Vendredi soir, le 14 octobre, à 8 h., tous les Voyageurs de Commerce de la partie est, sont invités à une assemblée spéciale, au Numéro 2544, rue Notre-Dame est, angle Lasalle.

## Deux jeunes aventuriers

Le chef de police Gannon, de Granby, a pincé hier deux jeunes aventuriers qui devront répondre à l'accusation d'avoir volé un automobile à Granby et un autre à Sherbrooke. L'un des deux jeunes prévenus s'est échappé il y a quelque trois semaines de la ferme correctionnelle de Shawbridge où il devait purger encore quatre mois de détention.

## Ordination

Les Trois-Rivières, 12. (D.N.C.) — Sa Grandeur Mgr Comtois, évêque auxiliaire, ordonnera, dimanche prochain, à St-Théophile du Lac, M. l'abbé Benoit Marchand, un enfant de la paroisse, fils de M. et Mme L.-P. Marchand. Le nouveau prêtre dira sa première messe en l'église de St-Théophile le lundi suivant.

## LETRES DE FADETTE

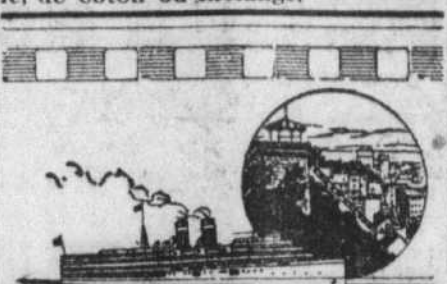
Toutes les séries... 55c franco Remise spéciale pour les commandes à la douzaine. En vente à la librairie du "Devoir".

## Les "Teintures Diamond" teignent vêtements et draperies

Plongez simplement pour nuancer ou faites bouillir pour teindre



Chaque paquet de 15 cents contient un mode d'emploi si simple que n'importe quelle femme peut nuancer en teintes — douces et délicates ou teindre en couleurs riches et permanentes lingerie, soie, ruban, jupes, blouses, robes, manteaux, bas, chandails, draperies, couvertures, tentures, tout enfin.



## Goûtez le voyage à Québec. Allez-y par bateau

Des salons reposants et de confortables cabines chauffées à la vapeur font de ce voyage un plaisir. Partis tous les soirs sauf le dimanche duquel Victoria à 7 h. 30, arrive à Québec à 7 h. le lendemain matin.

Taux spécial Y compris dîner et cabine dans les deux directions seulement — \$12.00

Taux spécial pour le Saguenay Le vapeur QUEBEC, qui part de Montréal les lundis et jeudis, raccorde avec le vapeur CAPE DIAMOND, qui part de Québec les mardis et vendredis pour Chicoutimi. Taux aller et retour, de Montréal à Chicoutimi, y compris repas et cabines, seulement \$32.75

Pour retenue de places, etc., s'adresser à la

CANADA STEAMSHIP LINES LIMITED 9 square Victoria Hôtel Windsor L'Angeleur 6231 Uptown 4740 Hôtel Mont-Royal Uptown 7545

## Cours de M. de Boissieu

Préparation aux examens — Lettres et sciences.

113 Hutchison — Plateau 4521

## A travers le brouillard

Quand nous nous arrêtons à songer au passé et à interroger l'avenir, nous ne manquons pas de nous constituer un idéal qui nous apparaît bientôt impossible à atteindre. Mais il y a un pays, auquel vous n'avez pas songé, et qui pourrait satisfaire votre idéal. C'est la Californie, pays ensoleillé, baigné par la rosée du soir. C'est la terre des contrastes, avec son avant-plan de monts enneigés et de pics altiers. Les noms mêmes de ces lieux évoquent la sérénité. Ce sont Los Angeles, le rêve de l'artiste, San Diego, Santa Barbara, Alameda, et plusieurs autres. Quand on songe que le Pacifique Canadien dessert admirablement cette région en vous conduisant à travers le Canada, à travers les Montagnes Rocheuses, n'est-ce pas une pitié de négliger une telle aubaine?

Renseignements au sujet du service des trains, des tarifs, et réserve de places en s'adressant à tout agent de billets du Pacifique Canadien ou à M. F.-C. Lydon, agent de voyages à Montréal, 143 rue St-Jacques, tél. Harbour 4211.

## Euchre des Forestiers

La Cour St-Paul de l'Ordre des Forestiers catholiques ouvre un foyer pour ses membres et leurs amis.

Pour couvrir les frais de cette organisation la cour St-Paul organise un euchre qui aura lieu le 27, dans la salle paroissiale Saint-Paul.

# CHEZ EATON

## Complets "Specified"

### Birkdale

## Pour hommes et jeunes gens

UN PANTALON

35.00

DEUX PANTALONS

45.00

LES tissus sont tous des étoffes de laine importées — tweeds écossais, worsteds anglais, serge Botany bleu marine, serge Botany grise — d'une qualité qu'on voit ordinairement dans les complets confectionnés sur mesure. Les doublures sont de simili-soie. Les complets "Specified" BIRKDALE sont confectionnés en les modèles suivants —

**LE "CAMPUS"**  
Veston à devant croisé — très élégant pour grande taille mince. Tailles 34 à 42, ordinaires et courtes.

**LE "COLLEGIATE"**  
Devant droit à deux boutons, assez large d'épaules. Tailles 34 à 42, ordinaires et courtes.

**LE "BLAKSTOCK"**  
Très élégant pour l'homme de 35 à 50 ans, tout en étant d'une ampleur confortable. Tailles 36 à 44, ordinaires et courtes.

**LE "BANKER"**  
Coupe ample et confortable pour l'homme de taille très développée, veston à trois boutons. Tailles 37 à 46.

Nous avons aussi des modèles dans les fortes tailles ordinaires — fortes tailles courtes — et grandes tailles ordinaires.

Il ne reste que 10 jours notre

## Concours sur les complets "Specified" Birkdale

se terminera le 22 octobre

Avez-vous envoyé vos réponses? — Non? Alors faites-le au plus tôt. Le premier prix est de \$250.00 — le second, de \$100.00 — et il y a 95 autres prix. Tout ce que vous avez à faire est de venir à notre rayon de la confection pour hommes, examiner nos complets "Specified" BIRKDALE, puis en donner votre opinion dans un écrit de 200 mots ou moins. Tous les renseignements désirés vous seront donnés avec plaisir — il n'y a rien à acheter et rien à payer.

DEUXIEME ETAGE — RUE STE-CATHERINE

**T. EATON CO LIMITED**

DE MONTREAL

### La journée de charité

Parmi les personnes qui s'occupent de l'organisation de "La journée de charité" remportant cette année "La vente de Charité annuelle" au profit des œuvres sociales du couvent de Marie-Reparatrice qui aura lieu le 27 octobre prochain, sont mesdames Albert Thibault, de La Motte Girard, présidentes d'honneur; Albert de Lorimier, présidente active; S.-E. Panetier, Hector Borsaloni, Edouard Marceau, vice-présidentes; Edmond Brossard, Olivier Lefebvre, secrétaires françaises; J. S. McDonald, J. Saint-Pierre et Mlle Gauthier, Mlle de Chausse, trésorrières.

Conseillères: Mmes J.-L. Patenaude, J. Hurlbut, W. Archambault, Mlle Gravel, Arthur Magnan, E. Simard, R. Gosselin, C. Hudon, S. Mercure, D. J. Byrne et Mlle Daigault.

Comité de réception: Mmes Charles Archer, T. Ostel, H. G. Bourgeois, J. Bourbeau, J. S. Massue, J. S. McDonald, S. Saint-Pierre et Mlle Gauthier.

A l'honneur d'or: Mmes J.-L. Patenaude, Wilfrid Archambault, de Chausse, H. Hill, J. Beauchamp, L.-A. Daigault, Mlle Raymond, J. Hurlbut, E. Hurlbut, O. Lefebvre, J. de Guise, T.-P. Boileau, J.-S. Monette et Gosselin.

Pour renseignements s'adresser au couvent de Marie-Reparatrice, 1025 rue Mont-Royal ouest pour le tirage, 1er prix, d'un magnifique coffre contenant trousseau de maison, valeur \$400; 2e, un billet de cent dollars, \$100; — 3e, un beau chapeau. S'adresser à Mme J.-L. Patenaude, Atlantide 4645, pour la partie de cartes.

### Le JAMBON ROULE CONTANT

est populaire parce qu'il est LE MEILLEUR

Exigez-le. Pour nos clients de la campagne: 55-57 marché Bonsecours.

### Feu M. Joseph Joannette

Nominé le 12 — Mercredi, le 5 octobre est décédé subitement, à l'âge de 58 ans, M. Joseph Joannette. Outre sa femme, née Exéphérina Lamarche, le défunt laisse dans le deuil: un frère, M. Adélaïde Joannette, deux sœurs, Mme Michel Hamelin, née Rosanna et Mlle Bastien, née Emilie, de Montréal; un fils, Antonio, jeune fille, Mlle J.-Antoine, couru de Sainte-Véronique.

Un grand nombre de parents et d'amis assistaient aux funérailles.

### Le JAMBON ROULE CONTANT

est populaire parce qu'il est LE MEILLEUR

Exigez-le. Pour nos clients de la campagne: 55-57 marché Bonsecours.



# LA VIE SPORTIVE

## LENDEMAIN DES SÉRIES MONDIALES

CE QUE LES JOUEURS ONT REÇU COMME PART DES RECETTES AUX ENTRAINEMENTS ET AUTRES

RUTH ET GEHRIG

New-York, 12 — Les joueurs des clubs New-York et Pittsburgh sont maintenant en route pour leurs quartiers d'hiver et on a annoncé que Babe Ruth ainsi que Lou Gehrig étaient prêts pour une longue tournée qui les amènera jusqu'à la Côte du Pacifique. Il n'y a que quelques joueurs qui resteront dans le nord des États-Unis cet hiver. Les Yankees ont reçu leurs argentiers. La part du club s'élevait à \$279,608.47 et chaque joueur a retiré un chèque de \$5,702. Les amateurs qui avaient acheté des billets pour la partie de dimanche se sont présentés aux bureaux du club pour se faire rembourser leur argent. On a dit que ce remboursement coûtait environ \$217,000 au club.

A QUI LE \$1,000

New-York, 12 — Si l'opinion des joueurs qui ont pris part à la série mondiale vaut quelque chose, le titre de joueur le plus utile va être décerné à Lou Gehrig, premier but des Yankees dans la Ligue Américaine et à Paul Waner, voltigeur de droite du Pittsburgh pour la Ligue Nationale. Toutefois, ce ne sont pas les joueurs qui donnent ce titre, mais les rédacteurs de sport des différents journaux des villes où il y a un club. Toutefois, ces derniers se baseront pour rendre leur décision sur l'opinion des joueurs qui ont participé à la dernière série mondiale.

L'an dernier, la somme de \$1,000 qui est donnée au joueur le plus utile de la Ligue Américaine, a été gagnée dans la Ligue Nationale par Bob O'Farrell, fameux receveur du Saint-Louis et maintenant gérant du même club. La Ligue Américaine avait donné ce titre à George Burns, premier but du Cleveland.

Gehrig, d'après les joueurs, est l'homme le plus logique à qui on peut décerner le titre de joueur le plus utile de la Ligue Américaine. Il a fait une belle lutte à Babe Ruth. Il a frappé 47 coups de circuit. Il a enregistré 179 points, ce qui est un nouveau record. Il a fini en 3e position comme frappeur. Les joueurs qui ont aussi de la chance de gagner le titre dans la Ligue Américaine, sont: Harry Heilmann, le sensationnel frappeur du Detroit; Ted Lyons, le brillant lanceur du White Sox de Chicago; et Horace Lisenbee, lanceur du Washington.

Si le choix se fait seulement dans le camp des Yankees, les noms de Tony Lazzari, Earl Combs, Wiley Moore, Waite Hoyt et George Pipgrass doivent être pris en considération.

Paul Waner, champion des frappeurs dans la Ligue Nationale, et brillant joueur dans tous les départements et qui a conduit presque à lui seul le Pittsburgh à la victoire, semble celui qui possède le plus de chances de gagner le montant de \$1,000. Les autres joueurs qui peuvent avoir une chance de remporter cet honneur dans la Ligue Nationale, sont: Frank Frisch, fameux deuxième but du Saint-Louis et Charley Hartnett, le receveur phénoménal du Chicago.

RIEN A CUYLER

Pittsburg, 11. — Vingt-sept membres du club Pittsburg ont reçu chacun \$3,994, leur part des recettes de la série mondiale, qui vient de se terminer. Les joueurs se divisaient la somme de \$118,431, ont voté un montant de \$1,990 à Sam Waters, secrétaire du club, \$1,334 à chacun des trois agents de recrutement; \$898 à l'entraîneur du club et \$499

**Essayez Aquavella**

Après la Barbe

**Gratuits**

Adoucit et protège la peau. Bouteille d'une once GRATUITS avec chaque tube de Crème à Barbe Williams. Cette célèbre Crème à Barbe (1) amollit la barbe vite, (2) supprime l'irritation et (3) laisse la figure en MEILLEUR état qu'avant de vous raser.

Grand modèle, 35c. Double modèle, 50c.

**Avec la Crème à Barbe**

Couvercle Imperdable

**Williams**

FABRIQUEES AU CANADA

**Adoucit et protège la peau.** Bouteille d'une once GRATUITS avec chaque tube de Crème à Barbe Williams. Cette célèbre Crème à Barbe (1) amollit la barbe vite, (2) supprime l'irritation et (3) laisse la figure en MEILLEUR état qu'avant de vous raser.

Grand modèle, 35c. Double modèle, 50c.

**Avec la Crème à Barbe**

Couvercle Imperdable

**Williams**

FABRIQUEES AU CANADA

au garçon du terrain et le même montant aux jeunes garçons qui ramassent les bâtons.

Parmi ceux qui se sont divisés l'argent se trouvent le gérant Bush et deux instructeurs. Kiki Cuyler, le brillant voltigeur de centre et le héros des séries mondiale de 1925 et qui n'a pris part qu'à quelques parties cette saison, n'a rien reçu.

### LA FORCE DES YANKEES

New-York, 12. — Par suite de leur victoire décisive sur le Pittsburgh, les Yankees se sont classés comme l'un des meilleurs clubs de baseball vus depuis longtemps. Les Yankees possèdent cette année une équipe qui est de beaucoup supérieure à tout autre club. En effet, des le mois de juin, il fut facile de s'apercevoir que les Yankees gagnaient et sans difficulté, le championnat de leur ligue. Ils ont fini 19 parties en avant de l'athlétique de Philadelphie, qui avait été choisi, au début de la saison, par les experts, comme le club qui remporterait les honneurs de sa ligue et de la série mondiale.

Maintenant que le baseball est fini pour cette année les amateurs commencent à parler de la prochaine saison et se demandent si la future course au championnat dans la Ligue Américaine sera aussi peu intéressante que celle de cette année. La question qui se pose est celle-ci: Les échantillons des clubs de la Ligue Américaine pourront-ils, l'an prochain, former des équipes qui pourront faire la vie dure aux hommes de Miller Huggins? Si non, quels moyens emploieront-ils pour parvenir à faire belle figure durant la saison contre les Yankees? L'avenir ne semble pas rose pour les clubs de la Ligue Américaine, car les Yankees ont une équipe composée de jeunes joueurs, qui sont capables de jouer encore pendant plusieurs autres saisons. Keenig, Lazzari et Gehrig sont trois jeunes, qui ont fait belle figure cette saison et qui promettent encore plus pour les prochaines années. Babe Ruth et Joe Dugan sont deux vétérans, mais encore solides, qui sont bons pour nombre d'années. Bob Meusel, un autre vétéran, est aussi redoutable qu'il importe quel jeune. Earl Combs, un tout jeune homme, est une étoile. Dans le département des lanceurs, il y a Wiley Moore, Herb Pennock, George Pipgrass et Waite Hoyt, qui sont jeunes. Shawkey, Shocker et Ruether sont des vétérans, qu'on ne verra plus probablement à l'œuvre. On croit que Huggins essaiera de trouver ou d'engager quelques bons jeunes joueurs. Il veut sans doute avec une équipe qui sera assurée du championnat du monde avant l'ouverture de la saison.

### LA BOXE DE CE SOIR

C'est ce soir le tournoi de boxe amateur du Saint-Brigide, en la salle de l'Académie Sainte-Brigide, rue Ste-Rose, coin Maisonneuve, à quelques pas de la rue Sainte-Catherine. Dans une salle, qui peut accueillir confortablement près de 2,000 personnes, et dont le plan est disposé en amphithéâtre, de manière à permettre à tous une vue claire et nette de l'arène, les amateurs feront leurs débuts de la saison devant une assistance, qui, d'après la vente soutenue dans les billets depuis une couple de jours, promet d'établir un record. Le Saint-Brigide n'a rien ménagé pour que ce tournoi soit couronné du plus grand succès possible et les onze combats, qui figurent au programme de ce soir, ont été conclus après une étude sérieuse des boxeurs et de leurs dernières performances. Toutes les classes seront représentées et on peut dire que toutes les associations ou clubs amateurs de la métropole auront leurs porte-couleurs. En fait, les experts sont unanimes à dire que ce tournoi est le meilleur qui ait encore été offert par des amateurs.

M. Albert Hotte, directeur de la section de boxe au Saint-Brigide, a travaillé avec un rare dévouement au succès de cette soirée, et c'est à lui que l'on doit l'agencement des superbes batailles que l'on a été admis à la salle Ste-Brigide. Il a été admirablement secondé par quelques autres dévoués notamment M. Adélaïde Gagnon, qui a eu l'administration générale à sa charge et a dû voir à mille petits détails, qui requièrent beaucoup de temps et de patience.

Tout est donc prêt pour ce soir et on se fera un plaisir d'assister à ce premier tournoi de la saison, ayant en vue que plusieurs assauts détermineront peut-être les gagnants à une participation canadienne dans les prochains jeux Olympiques. Les portes seront ouvertes à 7 hrs 30 p.m.

### LE TENNIS A L'UNIVERSITE

Le tournoi intercollégial de tennis aura lieu au courts du Club Outremont, les 20, 21 et 22 octobre. Les membres de l'équipe intercollégiale de l'Université de Montréal seront choisis parmi les 8 derniers du tournoi qui se joue actuellement à l'université. Filion a conquis la place parmi ceux-ci en rapportant la palme parmi ses confrères du Polytechnique.

Voici les résultats du tournoi disputé dans cette faculté:

1ère ronde.

Piché bat Bertrand, 6-1, 6-1.

Filion bat Montpetit, 6-4, 6-4.

Charrette bat Vadeboncoeur, 6-4, 7-5.

Laberge bat Vidal, 6-2, 6-2.

L'Heureux bat Valiquette, 6-1, 7-5.

Beaudry bat Tellier, 6-2, 6-1.

Roy bat Lanctôt, 6-1, 6-4.

Duquette bat Brillion, 6-1, 6-1.

2ème ronde.

Filion bat Piché, 13-11, 5-7, 6-2.

Charrette bat Laberge, 3-6, 6-3, 6-2.

L'Heureux bat Beaudry, 6-2, 6-0.

Duquette bat Roy, 6-2, 7-5.

Filion bat Charrette, 6-3, 6-8, 6-3.

L'Heureux bat Duquette, 6-1, 5-7, 7-5.

Finale.

Filion bat L'Heureux, 4-6, 6-3, 6-3.

St Michel a mérité d'être dans la semi-finale en battant Filion en

## LE TENNIS SPORT IDÉAL

Depuis que les questions sportives ont pris l'importance que l'on sait dans la vie moderne, de nombreuses discussions ont été amorcées sur les bons et mauvais effets du sport. En général on ne l'a jugé que sur ses manifestations habituelles, lesquelles ne servent pas toujours le principe excellent qu'on devrait trouver à sa base.

Il en est résulté divers courants d'opinions. Un trop grand nombre de sportifs sont restés attachés à la seule idée du rendement maximum, celle qui est la résultante pour ainsi dire obligatoire de la performance, du concours et même de l'esprit de club, lorsque celui-ci est poussé à ses extrêmes limites. En revanche, certains adversaires des excès commis sur ce chapitre ont perdu leur foi dans le sport et montrent désormais à son égard une méfiance presque exagérée.

Loin de nous l'idée de reprendre une nouvelle fois la discussion. Mais, puisque nous avons la bonne fortune de pouvoir nous adresser dans cette Revue aux amis et aux partisans de ce sport magnifique que le tennis, nous voudrions en montrer les vertus, les exalter, et démontrer aussi, par tous les moyens possibles, qu'il constitue un exercice parfait, que chacun peut pratiquer, et où doivent exeller facilement tous ceux de notre race qui possèdent quelques qualités naturelles.

La première chose qui frappe l'observateur attentif, lorsqu'on s'astreint à examiner le tennis au point de vue de son influence physiologique — et c'est l'angle sous lequel il faut d'abord étudier l'importance quel sport — c'est la *caractère intermittent de l'effort* déployé par le joueur. Au moment où il prend le départ d'un 400 mètres, le cœur de vitesse sait parfaitement qu'il s'attelle à une rude besogne au cours de laquelle il va être obligé de dépenser tout ce qu'il compte d'énergie volontaire sans espoir de repos avant la fin de sa tâche.

Même souci, si l'on peut dire, chez le Marathonien qui ne peut espérer le moindre répit avant que sa formidable randonnée ne soit terminée. Il n'est pas jusqu'au simple joueur de rugby qui, deux fois de suite de très court intervalle et toujours 40 minutes, ne doit donner tout effort, le moindre relâchement étant automatiquement funeste à son équipe et à ses couleurs.

Au tennis, il n'en est plus du tout de même. La compétition elle-même, malgré la dépense d'énergie qu'elle nécessite et dont nous avons dit ailleurs l'importance, ne va pas sans de nombreux temps de repos, sans des moments de répit où le joueur peut reprendre le contrôle personnel de ses nerfs, de ses muscles, de sa volonté. Le tennis est bien un exercice de puissance, mais de puissance variable, au cours duquel il n'est pas du tout nécessaire de donner toujours son effort maximum.

C'est là un point de première importance, qu'il n'est pas inutile de signaler aux joueurs, aux parents et aux médecins. Car il est tout en faveur d'un sport ainsi assuré d'une supériorité manifeste sur la plupart des autres sports, au moins à cette époque difficile de la vie qui correspond à la *croissance*.

C'est bien en effet de 15 à 20 ans que l'on est plus particulièrement travaillé du désir de s'adonner aux sports. C'est l'âge où se forge la résistance de l'homme mûr, c'est la période des transformations physiologiques inéluctables qui terminent le cycle de l'enfance pour ouvrir celui de l'adolescence c'est le moment où les dépenses organiques sont d'autant plus considérables que le labeur intellectuel et une intense activité cellulaire doivent être menés de front. Que l'effort physique et par conséquent sportif soit trop considérable à ce moment et le flic-fléssissement se produira, soit qu'il s'agisse d'un surmenage intellectuel beaucoup moins rare qu'on ne le croit, soit qu'il s'agisse de ces défaillances physiologiques que nous constatons trop souvent chez les sportifs, soit qu'il s'agisse plus fréquemment encore de ces troubles de la croissance à manifestations si diverses, avec leur cortège de maladies ou de prédispositions à la maladie si redoutées des parents; non sans raison.

En principe, le tennis ne rentre pas dans la catégorie des sports à décourager l'adolescent. Dans la plupart des cas et chez la majorité de ses pratiquants, il permet de proportionner le labeur à la dépense de l'organisme et de permettre une alternance nécessaire et suffisante entre les moments où le joueur fait appel à ses ressources physiques et ceux où il peut, sans cesser de goûter à son plaisir de sportif, prendre quelques instants de repos.

Nous constaterions même, si nous allions au fond des choses, que c'est le joueur débutant qui, à ce point de vue, aura les plus grandes facilités. Il ne sera pas inutile d'y revenir à un autre moment.

Cela ne veut pas dire que l'excès soit impossible au tennis. Nous connaissons tous des jeunes gens et des jeunes filles qui s'installent sur un court, aux jours de congé, du matin au soir, et qui croient même que nous avons fait ça à leur âge... ce qui n'est pas une raison

quart de finale par 6-1, 6-8, 6-2.

Les autres joueurs qui sont encore debout sont les vainqueurs des parties suivantes:

Vincent bat F. Laplante, 6-3, 3-6, 6-3.

Gélinas bat Armand, 6-4, 6-3.

Courrette bat Lalonde, 10-8, 6-0.

Lamarre bat DeGrandepré.

Laplante bat Monette.

Bernard bat Bernard.

La finale de ce tournoi sera jouée dimanche. Le tournoi de tennis commencera demain et se terminera pour les tournois intercollégiaux.

### Numéros intéressants

Mercredi soir, à 9 heures, au poste WJZ et chaîne, 22e Bureau d'Opéra de l'Opéra.

Mercredi soir, à 9 heures 30, au poste WGN, Allen McQuibban, ténor.

Mercredi soir, à 9 heures 30, au poste WBAL, Roberta Giannini, soprano.

Mercredi soir, à 9 heures 30, au poste WEAF et chaîne, 10e Bureau d'Opéra.

Jeudi soir, à 8 heures 30, au poste WEAF et chaîne, musique classique.

Jeudi soir, à 9 heures 30, au poste WNYC, la Russian National Zand, dirigée par le chef d'orchestre, ancien directeur des corps musicaux de l'Armée impériale russe, Maurice La Voie, haryton.

Jeudi soir, à 11 heures, au poste WJZ, 10e Bureau d'Opéra, soprano, et Marm Provençon, haryton.

Jeudi soir, à 9 heures 30, au poste WJZ, 10e Bureau d'Opéra, soprano, et Marm Provençon, haryton.

Vendredi soir, à 9 heures, au poste WJZ et chaîne, musique de Wagner.

Vendredi soir, au poste WJZ, 10e Bureau d'Opéra, soprano, et Marm Provençon, haryton.

Samedi soir, à 9 heures, au poste WJZ et chaîne, 10e Bureau d'Opéra, soprano, et Marm Provençon, haryton.

Samedi soir, à 8 heures 10, au poste WBZ, la Symphonie de Boston.

Samedi soir, à 8 heures 30, au poste WJZ, la Symphonie de Boston.

Dimanche soir, à 5 heures 30, au poste WEAF et chaîne, le Moscow Art Orchestra.

Dimanche soir, à 9 heures 15, au poste WEAF et chaîne, Nina Morano, soprano, Mary Chalmers, soprano.

Dimanche soir, à 9 heures, au poste WJZ et chaîne, 10e Bureau d'Opéra, soprano, et Marm Provençon, haryton.

### Programme de mercredi

#### Postes canadiens

CFCE, 41m. Montréal. — 12 h. 35: orchestre.

CRAC, 41m. Montréal. 4 h. Bureau.

CNRM, 41m. Montréal. — 12 h. — Demi-heure de musique.

CHV, 41m. Montréal. — 6 h. orchestre du Queen's. 8 h. 30: studio.

#### Postes américains

KDKA, 950-315.6, E. Pittsburg, fanfare.

WEAF, 610-492, New-York, musique.

WTAM, 750-399.8, Cleveland, musique.

WBAL, 1050-285.5, Baltimore, orchestre.

WMAA, 810-370.2, New-York, orchestre.

WJZ, 600-454, New-York, orchestre.

WMAQ, 610-417.5, Chicago, orgue.

WOR, 710-422.3, New-York, orchestre.

7 h. 05 P.M.

WPG, 1100-272.6, Atlantic City, musique.

WAMD, 1330-225.4, Minneapolis, concert.

WGY, 790-379.5, Schenectady, programme.

7 h. 25 P.M.

WJZ, 600-454, New-York, orchestre.

WMAQ, 610-417.5, Chicago, orgue.

KDKA, 950-315.6, E. Pittsburg, concert.

WBZ, 900-333, Springfield, violoncelle et piano.

WBAL, 1050-285.5, Baltimore, concert.

WEAF, 610-492, New-York, opéra.

WTAM, 750-399.8, Cleveland, orchestre.

WBAL, 1050-285.5, Baltimore, orchestre.

WMAA, 810-370.2, New-York, orchestre.

WJZ, 600-454, New-York, orchestre.

WMAQ, 610-417.5, Chicago, orgue.

WOR, 710-422.3, New-York, orchestre.

WPG, 1100-272.6, Atlantic City, musique.

WAMD, 1330-225.4, Minneapolis, concert.

WGY, 790-379.5, Schenectady, programme.

7 h. 30 P.M.

KDKA, 950-315.6, E. Pittsburg, concert.

WBZ, 900-333, Springfield, violoncelle et piano.

WBAL, 1050-285.5, Baltimore, concert.

WEAF, 610-492, New-York, opéra.

WTAM, 750-399.8, Cleveland, orchestre.

WBAL, 1050-285.5, Baltimore, orchestre.

WMAA, 810-370.2, New-York, orchestre.

WJZ, 600-454, New-York, orchestre.

WMAQ, 610-417.5, Chicago, orgue.

WOR, 710-422.3, New-York, orchestre.

WPG, 1100-272.6, Atlantic City, musique.

WAMD, 1330-225.4, Minneapolis, concert.

WGY, 790-379.5, Schenectady, programme.

7 h. 30 P.M.

KDKA, 950-315.6, E. Pittsburg, concert.

WBZ, 900-333, Springfield, violoncelle et piano.

WBAL, 1050-285.5, Baltimore, concert.

WEAF, 610-492, New-York, opéra.

WTAM, 750-399.8, Cleveland, orchestre.

WBAL, 1050-285.5, Baltimore, orchestre.

WMAA, 810-370.2, New-York, orchestre.

WJZ, 600-454, New-York, orchestre.

WMAQ, 610-417.5, Chicago, orgue.

WOR, 710-422.3, New-York, orchestre.

WPG, 1100-272.6, Atlantic City, musique.

WAMD, 1330-225.4, Minneapolis, concert.

WGY, 790-379.5, Schenectady, programme.

7 h. 30 P.M.

KDKA, 950-315.6, E. Pittsburg, concert.

WBZ, 900-333, Springfield, violoncelle et piano.

WBAL, 1050-285.5, Baltimore, concert.

WEAF, 610-492, New-York, opéra.

WTAM, 750-399.8, Cleveland, orchestre.

WBAL, 1050-285.5, Baltimore, orchestre.

WMAA, 810-370.2, New-York, orchestre.

WJZ, 600-454, New-York, orchestre.

WMAQ, 610-417.5, Chicago, orgue.

WOR, 710-422.3, New-York, orchestre.

WPG, 1100-272.6, Atlantic City, musique.

WAMD, 1330-225.4, Minneapolis, concert.

WGY, 790-379.5, Schenectady, programme.

7 h. 30 P.M.

KDKA, 950-315.6, E. Pittsburg, concert.

WBZ, 900-333, Springfield, violoncelle et piano.

WBAL, 1050-285.5, Baltimore, concert.

WEAF, 610-492, New-York, opéra.

WTAM, 750-399.8, Cleveland, orchestre.

WBAL, 1050-285.5, Baltimore, orchestre.

WMAA, 810-370.2, New-York, orchestre.

WJZ, 600-454, New-York, orchestre.

WMAQ, 610-417.5, Chicago, orgue.

WOR, 710-422.3, New-York, orchestre.

WPG, 1100-272.6, Atlantic City, musique.

WAMD, 1330-225.4, Minneapolis, concert.

WGY, 790-379.5, Schenectady, programme.

7 h. 30 P.M.

KDKA, 950-315.6, E. Pittsburg, concert.

WBZ, 900-333, Springfield, violoncelle et piano.

WBAL, 1050-285.5, Baltimore, concert.

WEAF, 610-492, New-York, opéra.

WTAM, 750-399.8, Cleveland, orchestre.

WBAL, 1050-285.5, Baltimore, orchestre.

WMAA, 810-370.2, New-York, orchestre.

WJZ, 600-454, New-York, orchestre.

WMAQ, 610-417.5, Chicago, orgue.

WOR, 710-422.3, New-York, orchestre.

WPG, 1100-272.6, Atlantic City, musique.

WAMD, 1330-225.4, Minneapolis, concert.

WGY, 790-379.5, Schenectady, programme.

7 h. 30 P.M.

KDKA, 950-315.6, E. Pittsburg, concert.

WBZ, 900-333, Springfield, violoncelle et piano.

WBAL, 1050-285.5, Baltimore, concert.

WEAF, 610-492, New-York, opéra.

WTAM, 750-399.8, Cleveland, orchestre.

WBAL, 1050-285.5, Baltimore, orchestre.

WMAA, 810-370.2, New-York, orchestre.

WJZ, 600-454, New-York, orchestre.

WMAQ, 610-417.5, Chicago, orgue.

WOR, 710-422.3, New-York, orchestre.

WPG, 1100-272.6, Atlantic City, musique.

WAMD, 1330-225.4, Minneapolis, concert.

WGY, 790-379.5, Schenectady, programme.

7 h. 30 P.M.

KDKA, 950-315.6, E. Pittsburg, concert.

WBZ, 900-333, Springfield, violoncelle et piano.

WBAL, 1050-285.5, Baltimore, concert.

WEAF, 610-492, New-York, opéra.

WTAM, 750-399.8, Cleveland, orchestre.

WBAL, 1050-285.5, Baltimore, orchestre.

WMAA, 810-370.2, New-York, orchestre.

WJZ, 600-454, New-York, orchestre.

WMAQ, 610-417.5, Chicago, orgue.

WOR, 710-422.3, New-York, orchestre.

WPG, 1100-272.6, Atlantic City, musique.

WAMD, 1330-225.4, Minneapolis, concert.

WGY, 790-379.5, Schenectady, programme.

7 h. 30 P.M.

KDKA, 950-315.6, E. Pittsburg, concert.

WBZ, 900-333, Springfield, violoncelle et piano.

WBAL, 1050-285.5, Baltimore, concert.

WEAF, 610-492, New-York, opéra.

WTAM, 750-399.8, Cleveland, orchestre.

WBAL, 1050-285.5, Baltimore, orchestre.

WMAA, 810-370.2, New-York, orchestre.

WJZ, 600-454, New-York, orchestre.

WMAQ, 610-417.5, Chicago, orgue.

WOR, 710-422.3, New-York, orchestre.

WPG, 1100-272.6, Atlantic City, musique.

WAMD, 1330-225.4, Minneapolis, concert.

WGY, 790-379.5, Schenectady, programme.

7 h. 30 P.M.

KDKA, 950-315.6, E. Pittsburg, concert.

WBZ, 900-333, Springfield, violoncelle et piano.

WBAL, 1050-285.5, Baltimore, concert.

WEAF, 610-492, New-York, opéra.

WTAM, 750-399.8, Cleveland, orchestre.

WBAL, 1050-285.5, Baltimore, orchestre.

WMAA, 810-370.2, New-York, orchestre.

WJZ, 600-454, New-York, orchestre.

WMAQ, 610-417.5, Chicago, orgue.

WOR, 710-422.3, New-York, orchestre.

WPG, 1100-272.6, Atlantic City, musique.

WAMD, 1330-225.4, Minneapolis, concert.

WGY, 790-379.5, Schenectady, programme.

7 h. 30 P.M.

KDKA, 950-315.6, E. Pittsburg, concert.

WBZ, 900-333, Springfield, violoncelle et piano.

WBAL, 1050-285.5, Baltimore, concert.

WEAF, 610-492, New-York, opéra.

WTAM, 750-399.8, Cleveland, orchestre.

WBAL, 1050-285.5, Baltimore, orchestre.

WMAA, 810-370.2, New-York, orchestre.

WJZ, 600-454, New-York, orchestre.

WMAQ, 610-417.5, Chicago, orgue.

WOR, 710-422.3, New-York, orchestre.

WPG, 1100-272.6, Atlantic City, musique.

WAMD, 1330-225.4, Minneapolis, concert.

WGY, 790-379.5, Schenectady, programme.

7 h. 30 P.M.

KDKA, 950-315.6, E. Pittsburg, concert.

WBZ, 900-333, Springfield, violoncelle et piano.

WBAL, 1050-285.5, Baltimore, concert.

WEAF, 610-492, New-York, opéra.

WTAM, 750-399.8, Cleveland, orchestre.

WBAL, 1050-285.5, Baltimore, orchestre.

WMAA, 810-370.2, New-York, orchestre.

WJZ, 600-454, New-York, orchestre.

WMAQ, 610-417.5, Chicago, orgue.

WOR, 710-422.3, New-York, orchestre.

WPG, 1100-272.6, Atlantic City, musique.

WAMD, 1330-225.4, Minneapolis, concert.

WGY, 790-379.5, Schenectady, programme.

7 h. 30 P.M.

KDKA, 950-315.6, E. Pittsburg, concert.

WBZ, 900-333, Springfield, violoncelle et piano.

WBAL, 1050-285.5, Baltimore, concert.

WEAF, 610-492, New-York, opéra.

WTAM, 750-399.8, Cleveland, orchestre.

WBAL, 1050-285.5, Baltimore, orchestre.

WMAA, 810-370.2, New-York, orchestre.

WJZ, 600-454, New-York, orchestre.

WMAQ, 610-417.5, Chicago, orgue.

WOR, 710-422.3, New-York, orchestre.

WPG, 1100-272.6, Atlantic City, musique.

WAMD, 1330-225.4, Minneapolis, concert.

WGY, 790-379.5, Schenectady, programme.

7 h. 30 P.M.

KDKA, 950-315.6, E. Pittsburg, concert.

WBZ, 900-333, Springfield, violoncelle et piano.

WBAL, 1050-285.5, Baltimore, concert.

WEAF, 610-492, New-York, opéra.

WTAM, 750-399.8, Cleveland, orchestre.

WBAL, 1050-285.5, Baltimore, orchestre.

WMAA, 810-370.2, New-York, orchestre.

WJZ, 600-454, New-York, orchestre.

WMAQ, 610-417.5, Chicago, orgue.

WOR, 710-422.3, New-York, orchestre.

WPG, 1100-272.6, Atlantic City, musique.

WAMD, 1330-225.4, Minneapolis, concert.

WGY, 790-379.5, Schenectady, programme.

7 h. 30 P.M.

KDKA, 950-315.6, E. Pittsburg, concert.

WBZ, 900-333, Springfield, violoncelle et piano.

WBAL, 1050-285.5, Baltimore, concert.

WEAF, 610-492, New-York, opéra.

WTAM, 750-399.8, Cleveland, orchestre.

WBAL, 1050-285.5, Baltimore, orchestre.

WMAA, 810-370.2, New-York, orchestre.

WJZ, 600-454, New-York, orchestre.

WMAQ, 610-417.5, Chicago, orgue.

WOR, 710-422.3, New-York, orchestre.

WPG, 1100-272.6, Atlantic City, musique.

WAMD, 1330-225.4, Minneapolis, concert.

WGY, 790-379.5, Schenectady, programme.

7 h. 30 P.M.

KDKA, 950-315.6, E. Pittsburg, concert.

WBZ, 900-333, Springfield, violoncelle et piano.

WBAL, 1050-285.5, Baltimore, concert.

WEAF, 610-492, New-York, opéra.

WTAM, 750-399.8, Cleveland, orchestre.

WBAL, 1050-285.5, Baltimore, orchestre.

WMAA, 810-370.2, New-York, orchestre.

WJZ, 600-454, New-York, orchestre.

WMAQ, 610-417.5, Chicago, orgue.

WOR, 710-422.3, New-York, orchestre.

WPG, 1100-272.6, Atlantic City, musique.

WAMD, 1330-225.4, Minneapolis, concert.

WGY, 790-379.5, Schenectady, programme.

7 h. 30 P.M.

KDKA, 950-315.6, E. Pittsburg, concert.

WBZ, 900-333, Springfield, violoncelle et piano.

WBAL, 1050-285.5, Baltimore, concert.

WEAF, 610-492, New-York, opéra.

WTAM, 750

## Le problème de l'habitation

IL A FAIT LE SUJET DES DEBATS DE LA SECONDE JOURNEE DE DELIBERATIONS DU CONGRES DES OEUVRES SOCIALES — ON CONDAMNE LE GRATTE-CIEL, LA CHAMBRE NOIRE, LES APPARTEMENTS EXIGUS, ETC — LES TRAVAUX LUS HIER

Le problème de l'habitation à Montréal, dont le *Devoir* parle avec persistance depuis de nombreuses années, a fait le sujet des débats de la seconde journée du congrès des œuvres sociales au Ladies' Ordinary, à l'hôtel Windsor. Et comme nous, les spécialistes qui ont traité la question à différents points de vue ont condamné le gratte-ciel, la chambre noire, la maison de 12 pieds de largeur, les maisons à appartements, d'une ou deux pièces, les pièces doubles dont la seconde n'a pas de fenêtre donnant sur l'extérieur, et le lotissement en terrains longs et étroits à été reconnue comme la principale cause de l'insalubrité de l'habitation chez nous.

Les orateurs qui étaient à l'affiche hier étaient MM. Théo. Lafrenière, ingénieur sanitaire en chef du bureau provincial d'hygiène; Aimé Cousineau, ingénieur sanitaire du service de santé de Montréal; le colonel R. St. J. Macdonald, de l'Université McGill; et Mlle Ethel Shane, de la Neighborhood House of Montreal.

M. THEO LAFRENIERE

M. Lafrenière a traité des règlements concernant l'habitation dans la province de Québec. L'habitation, dit-il, est la seule province du Canada qui n'a pas encore de loi générale pourvoyant à l'aménagement des villes. Mais il ne faudrait pas conclure de cela que l'urbanisme est chose ignorée chez nous. Différentes lois, en effet, comme la loi des cités et villes, donnent aux municipalités le pouvoir de faire des règlements pour assurer la salubrité, le bien-être général et l'amélioration de la municipalité, pour limiter la hauteur des maisons, pour réglementer l'architecture, pour défendre les industries nuisibles ou encore pour fixer les emplacements de la localité où les manufactures pourront être érigées; pour réglementer la construction et pour démolir les logements insalubres; pour préparer les plans de villes et places publiques et même pour forcer les propriétaires à planter des arbres en bordure de leur propriété, etc.

Cette énumération très incomplète démontre bien que nos municipalités ont tous les pouvoirs pour faire de l'urbanisme, même si nous n'avons pas de loi générale d'urbanisme. Malheureusement, le défaut, c'est que peu d'entre elles se prévalent de ce droit. Aussi M. Lafrenière suggère-t-il de réunir toutes les lois qui accordent de tels pouvoirs aux municipalités — parce qu'elles sont disséminées dans les différents statuts — afin d'attirer l'attention des autorités municipales sur l'importance de la question en elle-même et surtout sur l'importance de prévoir d'une manière rationnelle les développements futurs. Mais ce qui serait encore mieux, ce serait d'avoir l'exemple de la Grande-Bretagne et de la France et d'obliger les municipalités à faire un plan d'aménagement et d'extension comprenant la division en zones là où c'est nécessaire, et l'application des règlements destinés à assurer la salubrité complète des habitations.

Les municipalités sont toutefois obligées d'appliquer le règlement provincial d'hygiène qui assure un minimum de salubrité. Cette loi, qui est de portée générale, n'assure qu'un minimum pour les grandes villes là où le terrain est à bon marché et où on se trouve en face d'une situation de fait qui serait difficile de changer sans parfois tout révolutionner. Les petites municipalités qui peuvent faire beaucoup plus pour assurer le bien-être de leur population parce qu'elles ne sont pas en présence du même problème économique, surtout pour ce qui est de la valeur des terrains, devraient faire plus. En fait, elles ne font tout juste qu'appliquer la loi générale et ne se prévalent pas, comme il a été dit plus haut, de leur droit de réglementer en la matière. Aussi, presque partout, est-ce la loi provinciale qu'on applique à la construction.

M. Lafrenière a alors résumé la loi provinciale qui prévoit la nécessité de soumettre les plans à la municipalité, la densité de la construction, la dimension des cours, la proportions des ouvertures extérieures pour chaque pièce (10 p. de la surface du plancher), la largeur minimum des rues qui est fixée à 24 pieds, la hauteur des maisons qui ne doit pas dépasser une fois et demie la largeur de la rue à moins que la maison soit en retrait, la protection contre l'humidité, la plomberie, etc.

Tous ces règlements ont été édictés de manière à entraver le moins possible la liberté de construction. Le malheur, c'est que les municipalités n'ont pas compris qu'il est possible de faire beaucoup mieux en tenant compte des conditions locales. Il est facile d'exiger plus d'espace autour des maisons, dans les petites villes et dans les quartiers neufs que dans les vieux quartiers où le terrain est d'une grande valeur et où il y a des habitudes acquises.

M. Lafrenière a terminé en parlant de l'importance de la division des villes en zones industrielles, commerciales et résidentielles de manière à assurer le plus de bien-être possible à la population tout en fixant la valeur des immeubles au lieu de laisser le risque d'une dépréciation subite causée par la construction d'une industrie ou d'un commerce qui change le caractère des alentours.

Concernant Montréal en particulier, M. Lafrenière dit qu'il serait bon que les autorités aient le droit de refaire le lotissement des quartiers qui ne sont pas encore construits de manière à assurer de meilleures conditions aux habitations. La chose a été faite avec succès en Europe.

M. AIME COUSINEAU

Après avoir parlé de la densité de la population et du surpeuplement en général à Montréal, M. Cousineau a expliqué le fonctionnement du service de santé de Montréal et ce qu'il faut pour assurer la salubrité. Notre service de santé se compose de huit divisions: l'hygiène de l'enfance, les maladies contagieuses, l'inspection des aliments, la statistique et les laboratoires, le contrôle médical, l'assistance publique et la salubrité publique.

Celle-ci, qui fait le sujet de l'étude de M. Cousineau, a des attributions des plus diverses. Elle intervient dans tous les cas où l'hygiène publique peut être menacée, qu'il s'agisse de l'eau d'alimentation, de l'épuration des égouts, de l'enlèvement et du traitement des déchets, de l'hygiène de la rue et de la salubrité des habitations.

Au point de vue de l'habitation, son travail consiste à examiner les projets de construction et l'inspection de la plomberie et du drainage; à faire des enquêtes lorsque des demandes d'intervention sont faites, de l'insalubrité et de surpeuplement; et l'inspection sanitaire qui se fait pour toutes les maisons construites.

M. Cousineau, en expliquant en détail chacune de ces attributions, a parlé du fait que dans certains quartiers où les terrains ont pris une grande valeur, on a tendance à transformer des habitations destinées originellement à une ou deux familles, en maisons comprenant toute une série de petits appartements. C'est là une cause, souvent, d'insalubrité et de surpeuplement dont le service d'hygiène doit tenir compte. Puis il y a le fait que les constructeurs sont portés, à cause du prix élevé des matériaux et de la main-d'œuvre, à réduire le plus possible tous les frais, même si c'est aux dépens de la salubrité. Aussi M. Cousineau se dit-il en faveur du permis d'habiter qui ne serait livré qu'après une dernière inspection, lorsque le constructeur se serait soumis à toutes les exigences. M. Cousineau a ensuite parlé de la lutte contre les chambres noires et contre l'habitation des sous-sols. Il dit que la division qu'il dirige a fait disparaître, autant que cela est possible dans les conditions actuelles, environ 5,000 chambres noires et sous-sols qui servaient à l'habitation.

Parlant des chambres noires, il dit qu'il ne suffit pas d'empêcher la construction de pièces complètement dépourvues d'éclairage extérieur; il faut aussi que l'éclairage et l'insolation soient suffisants, et donc tenir compte de la dimension des cours et de la hauteur des immeubles.

La suppression des nuisances ou des causes d'insalubrité exige beaucoup du temps des inspecteurs. De 8,000 à 10,000 plaintes sont portées chaque année. Parfois, il faut avoir recours à l'action judiciaire. On ne pourra toutefois faire disparaître toutes les causes d'insalubrité que par un plan d'ensemble prévoyant un assainissement rationnel et général.

Enfin, il y a l'inspection régulière et le casier sanitaire dont M. Cousineau a dit quelques mots.

M. MACDONALD

M. Macdonald a insisté sur la nécessité d'instruire le public sur les conséquences des habitations insalubres et sur le bien qui résulte, au point de vue moral comme physique, des maisons salubres, bien éclairées, ensolées et situées dans un entourage propre et gai. Il faut faire en sorte que les gens viennent à se demander pourquoi des familles sont obligées de vivre dans une ou deux pièces, pourquoi des enfants viennent à refuser d'habiter une maison parce qu'elle est insalubre, parce qu'il y a une chambre noire ou insuffisamment éclairée, et pourquoi parce que toutes les conditions sanitaires ne sont pas respectées.

Ce n'est pas tout, dit-il, que d'adopter des lois destinées à assurer la salubrité. Il faut encore qu'elles soient appliquées dans toute leur étendue. Et cela ne sera fait que si l'opinion publique est bien éclairée et qu'elle exige le respect de ces règlements.

M. Macdonald dit que les autorités sanitaires devraient avoir le droit de faire faire les améliorations ou de fermer des maisons insalubres sans être obligées d'avoir recours à la poursuite judiciaire. Il insiste aussi sur le fait que tous les inspecteurs devraient être des gens qui ont des qualifications toutes spéciales. Ce n'est pas le premier venu qui peut être un inspecteur compétent et qui peut juger de la situation d'une manière juste. On devrait exiger que ces gens portent des diplômes comme ceux qui sont accordés par le Royal Sanitation Bureau de Grande-Bretagne. Le nombre des inspecteurs devrait aussi être d'au moins un par 20,000 ou 25,000 de population. Nous en avons à peine une vingtaine employés à l'inspection des maisons.

Répondant à une série de questions, M. Macdonald s'est prononcé contre les pièces doubles et les chambres-alcôves. Il dit que les maisons ne devraient pas être plus hautes que la largeur de la rue et dans aucun cas dépasser 80 pieds. Il voudrait, afin d'empêcher le surpeuplement, que toutes les maisons la pension soient obligées d'avoir un permis parce que c'est souvent là qu'on rencontre le surpeuplement. Il s'est particulièrement élevé contre les appartements d'une pièce parce qu'il est impossible de vivre d'une manière décente et hygiénique dans une pièce où l'on dort, où l'on fait la cuisine, où l'on vit, continuellement. Ce n'est pas surtout un endroit où on puisse élever des enfants. Il dit que les constructeurs d'immeubles élevés devraient être emprisonnés parce qu'ils s'approprient l'air et la lumière de leurs voisins.

Mlle SHANE

Mlle Ethel Shane a ensuite lu un travail sur l'environnement et ses conséquences au point de vue moral et physique. Elle s'est particulièrement attachée à parler des maladies qui peuvent en résulter et de la criminalité chez les enfants.

Le Dr J.-A. Boudreau a présidé, assisté du Dr Grant Fleming, de la Ligue antituberculeuse. Tous deux ont souligné l'importance de la question traitée et la nécessité de prendre tous les moyens nécessaires pour la résoudre.

## Une attaque contre Cosgrave

SAM O'KELLY PRONONCE UN DISCOURS VIOLENT CONTRE LE PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE L'ETAT LIBRE D'IRLANDE

Dublin, 12. — William Cosgrave, député d'York, a été réélu président du conseil exécutif de l'Etat libre d'Irlande par une majorité de six voix après un débat de trois heures. Au cours de ce débat, il s'est entenu du traité d'Irlande renégat par un orateur du Finna Fail et on lui a mort ses camarades irlandais qui, avec lui, avaient combattu pour l'indépendance de leur pays. On a ajouté qu'il conduisait maintenant le pays dans l'intérêt de l'Angleterre.

Sain O'Kelly avait prononcé ce discours violent et le président Cosgrave a été empêché par cela même de faire un brillant discours de rentrée au parlement. Quelques mois d'échanges avec ses adversaires politiques suffiraient à montrer combien violent est encore l'inimitié qui les sépare.

Cela augure très mal pour la tranquillité future du Dail. Cosgrave a protesté de son amour pour son pays et il a dit qu'il n'y avait pas un Irlandais qui l'aimait plus que lui. Il a été interrompu plusieurs fois par O'Kelly.

L'orateur de la Chambre, M. Hayes, a dû intervenir et il a reçu lui-même une verte réponse.

Le président Cosgrave a demandé qu'on ajourne jusqu'au soir, à 7 heures, afin de lui permettre de présenter à la Chambre le nouveau cabinet. La Chambre a ajourné à 3 heures est après-midi.

## UNE ENVOLEE VERS PARIS

L'AMERICAN GIRL A QUITTE NEW-YORK HIER APRES-MIDI

New-York, 12. — L'American Girl, le monoplane de Mlle Ruth Elder, a quitté New-York pour Paris hier après-midi. L'aéroplane aux larges ailes jaunes s'est envolé avec la jeune fille et George Haldeman, son pilote; le départ s'est fait sans difficulté devant un groupe de curieux massés dans un champ voisin.

Le départ qui s'est effectué à 5 h. 04 a été le plus émouvant que n'importe lequel depuis Lindberg. L'aéroplane était chargé à la limite de sa capacité. Haldeman réalisait qu'il avait une rude tâche à accomplir en enlevant ce fardeau mais il y réussit en évitant des fils téléphoniques et en passant au-dessus du terrain de golf voisin où les joueurs s'arrêtaient pour le regarder passer.

Les deux aviateurs avaient été accusés de ne chercher que de la publicité en proposant cette envolée et ils paraissent bien contents de partir afin de prouver à ceux qui les avaient ainsi calomniés qu'ils avaient réellement l'intention d'essayer l'envolée ou tant d'autres ont laissé leur vie ces mois derniers.

L'aéroplane porte 520 gallons de gasoline et 20 gallons d'huile. Il a une vitesse moyenne de 100 milles à l'heure et avec la quantité d'essence qu'il porte, on estime qu'il peut se maintenir dans l'air pendant 44 heures. Il lui en faudra de 38 à 42 pour atteindre Paris par la route qu'il se propose de suivre.

La machine survolera la route prise par les transatlantiques dont le nombre actuellement en mer est d'une centaine. Si elle est forcée d'atterrir elle court bien moins de risques de s'être par accident. Les aviateurs se sont munis de tout ce qui pouvait leur être utile en cas de descente forcée en mer.

## Une partie d'Ocean City incendiée

Ocean City, New-Jersey, 12. (S.P.A.) — Un incendie a ravagé hier soir une partie d'Ocean City, la populaire villégiature de la côte du New-Jersey.

Plus de cinquante immeubles comprenant des théâtres, des hôtels, des magasins et des maisons de pension, ont été détruits. Les pertes s'élèvent à environ trois millions de dollars.

Les immeubles incendiés se trouvaient au cœur de la ville, dans un quadrilatère formé par la 5ème rue, la promenade, la 7ème et la 10ème rues.

L'incendie a éclaté vers sept heures à la 5ème rue, près de la promenade. On en ignore la cause. Un vent soufflant de l'océan a permis aux flammes de se propager rapidement et à tel point que l'on a cru que les pompes ne pourraient pas les maîtriser. On a demandé du secours à Atlantic City, Margate, Wildwood et autres villes. Vers 10 heures 30, le maire allait prendre des mesures pour circonscire l'incendie en dynamitant un pâté de maison que les flammes commencent à détruire lorsque le vent a changé de direction et a rabattu les flammes.

Parmi les immeubles détruits il y a les deux grands hôtels *Normandie-By-The-Sea* et le *Lincoln*.

## Incendie à l'International Graphite Corporation

Un incendie au cours duquel trois hommes ont reçu quelques brûlures a détruit hier après-midi l'usine de l'International Graphite Corporation, Limited, sur la berge nord du canal Lachine. Une explosion dont on ignore la cause a provoqué l'incendie. Les flammes ont causé des dommages assez considérables à la fabrique de colle T. M. Fox and Sons, Limited, voisine de l'usine détruite.

Les trois employés de l'International Graphite Corporation, Limited, qui ont été blessés sont: M. B. F. Rees, domicilié rue Mansfield; B. De Marchais, domicilié à Velsco; et Howard Watson, domicilié à Velsco. M. Watson a été blessé à l'hôpital.

## Le congrès des municipalités

A LA SEANCE D'HIER APRES-MIDI ON A DISCUTE LA QUESTION DE L'ASSISTANCE PUBLIQUE, DE LA CARTE D'IDENTITE ET DE L'ABOLITION DES RENTES SEIGNEURIALES — LE BANQUET DU QUEEN

M. T.-D. Bouchard, maire de Saint-Hyacinthe, a proposé hier après-midi, au congrès des municipalités, d'abolir les rentes seigneuriales.

Les droits seigneuriaux ne sont exigibles que dans les régions où des seigneuries avaient été octroyées par le roi de France et l'on se trouve avec l'anomalie que les plus vieux cultivateurs, les familles qui ont le plus contribué au développement du pays sont les seules taxées. Il est vrai que la plupart des cas ces redevances sont insignifiantes, mais elles restent néanmoins une servitude attachée aux terres et le cultivateur doit chaque année faire le pèlerinage au bureau du seigneur ou de celui qui a acheté la seigneurie et en retire les bénéfices.

Cet état de choses devrait disparaître. La solution la plus simple serait de constituer une organisation centrale des conseils de cités et villes et de municipalités rurales qui emprunterait un fonds destiné à rembourser les seigneurs du capital représenté par leurs annuités. De cette façon tous les droits se trouveraient automatiquement rachetés et avec eux disparaîtraient les derniers vestiges du système seigneurial. Cet emprunt fait par l'organisation centrale serait remboursé par des taxes pour fonds d'amortissement qui s'étendraient sur une période de 10 à 15 ans.

Le gouvernement par la loi qui créerait cette organisation centrale, obligerait les ayants-droit des seigneuries à déposer au ministère des affaires municipales le bilan de leurs réclamations. Les droits une fois payés par l'organisation centrale, les taxes pour fonds d'amortissement s'élèveraient à six pour cent, et que la capitale pourrait être obtenue à raison de 4 pour cent, les censitaires continueraient à payer leur six pour cent habituel, et automatiquement par suite de la différence entre l'intérêt et le taux de redevances, la dette s'éteindrait sur une période qui pourrait s'étendre à 15 ou 20 ans.

Les délégués ont approuvé unanimement le projet de M. Bouchard.

### L'ASSISTANCE PUBLIQUE

Le congrès a ensuite discuté les dispositions de la loi d'assistance publique. MM. le Dr R. Lessard, Mme Beaubien et T. Claude Cook, au nom des hôpitaux généraux ont demandé aux maires leur plus entière coopération. Actuellement l'hôpital reçoit 67 cents par jour du gouvernement pour chaque hospitalisé non payant, et autant de la municipalité à laquelle appartient le patient pauvre. Mais l'hôpital, pour entrer en possession de ces montants, doit avoir un certificat du maire de la municipalité attestant l'état d'indigence du malade.

En fait il arrive souvent qu'à défaut de ce certificat, l'hôpital après avoir soigné gratis des pauvres, ne reçoit aucune contribution du gouvernement ou de la municipalité. En conséquence, il faudrait de la part des maires une exactitude scrupuleuse, à remplir cette formalité.

Il arrive d'autre part que des patients sont temporairement sans argent et ne sont pas pauvres. Si le maire signe un certificat de pauvreté, l'hôpital recevra ses contributions, mais la municipalité perd tout droit de recours contre le patient, pour rentrer plus tard dans ses déboursés.

Le Dr Lessard explique que la ville de Verdun tourne la difficulté. Quand le patient momentanément pauvre redevient solvable, la ville paie \$2.00 par jour à l'hôpital et alors le droit de recours contre le patient.

M. T.-D. Bouchard opine qu'il vaudrait mieux utiliser le principe de la loi des asiles. Quand la famille ne peut payer du \$100 annuel exigé que la somme de \$50, le gouvernement et la municipalité paient le reste.

### LA CARTE D'IDENTITE

L'ancien recorder Amédée Geoffrion a parlé hier de la carte d'identité. M. Geoffrion a codifié en un ensemble logique les nombreux règlements de circulation de la ville de Montréal au nombre de trois cents. Il en a formé un tout bien ordonné. M. Geoffrion est d'avis qu'il faudrait convoquer une convention internationale et inter-provinciale pour faire adopter des règlements de circulation standardisés de sorte que l'automobiliste canadien éviterait aux Etats-Unis, les infractions involontaires et de même l'automobiliste américain au Canada.

Lorsque les règlements codifiés seront soumis au conseil pour approbation, il y aura une clause existant des colporteurs, etc. une carte d'identité avec photo et signature, qui deviendra permise au bout de cinq ans, à moins que les photos ne soient renouvelées.

M. Geoffrion déclare que la carte d'identité avec photo devrait être imposée à tout chauffeur de voiture sans distinction. La police des routes en deviendrait beaucoup plus facile. On ne verrait plus les automobilistes circuler avec des cartes de chauffeur truquées.

La carte d'identité devrait être imposée à chaque citoyen. Les honnêtes gens n'auraient qu'à s'en louer et l'ennui serait uniquement pour les apaches et les individus qui méritent une vie loche.

En plus dans un pays où le suffrage universel est en vigueur, la carte d'identité est indispensable. Sans carte d'identité, le vote devient un farde et attire sur tout le régime un discrédit déplorable. La victoire est avant tout l'organisation de télégraphes et la conscience, l'intérêt public n'ont plus rien à voir.

Le législateur a multiplié les précautions pour assurer la libé-

VOYEZ NOS VITRINES

Chez Dupuis

TEL. EST. 8000

## Avez-vous visité notre exposition d'ouvrages des cercles de fermières?

Sinon, venez dès demain. Ne laissez pas passer une telle occasion de voir les plus beaux ouvrages exécutés par les fermières de notre province, tels que: couvertures de laine, flanelles, toiles de lin, tapis au crochet, catalogue, etc.

Cette exposition est au sous-sol de nos magasins — entrée libre.

### SPECIALS DU JEUDI COMBINAISONS

pour hommes à, chacune 1.95



COMBINAISONS en coton par cotes de très bon pesant en coton peigné blanc. Taille longue sous-vestement pour ce temps — et de l'année. Marque Tru-Knit et tailles: 34 à 44. Spécial Jeudi 1.95

1200 cravates en soie.

en soie à .50

Plusieurs jolis modèles, jolis dessins et jolies nuances. Une très bonne qualité de soie. Chacune .50

Dupuis Frères — au rez-de-chaussée

### Nappes en damas blanchi

valant 1.50 — longueur 2 verges et bord ourlé. Choix de dessins; pour hôtels, maisons de pension, aussi pour institutions. Notez bien le prix, chacune .89

Commandes téléphoniques remplies — EST 8000 Dupuis Frères — au premier

### Une valeur insurpassable en fait de couvertures

75 paires de COUVERTURES EN LAINE BLANCHE UNION toutes finies séparément; très chaudes quoique de pesant léger. Fabrication canadienne et dimensions: 56 x 76 pouces. Economique.

4.59 Dupuis Frères — au premier

### 150 Paletots d'hiver

pour garçons

Paletots en chinchilla bleu ou tweed tout laine, de bonne pesant, gris pâle ou brun pâle. Modèle Ulster, grand col tempéré; dos avec plis et ceinture. Entièrement doublés en tweed. Valeur de 10.00. Spécial à 5.95

Dupuis Frères — au premier

### 100 PALETOTS D'HIVER

pour garçons de 10 à 18 ans

En frise, drap couverte ou tweed pesant tout laine, gris et brun. Modèle Ulster, col tempéré, ceinture au dos. Bien doublés. Valeurs de 15.00 à 22.00. Très spécial 10.95

Dupuis Frères — au premier

Dupuis Frères

J.-N. Dupuis, Prés. Albert Dupuis, Vice-Prés. A.-J. Dugal, Directeur-Gérant. Rue Sainte-Catherine, Demontigny, Saint-André et Saint-Christophe.

Notre Grande Vente d'Automne Lundi 17 octobre

la légalité et la sincérité du vote. Un peuple ne saurait avoir de bons mandataires si le scrutin est truqué sans vergogne.

De tous les délits électoraux qui se commettent, le n'en connais pas de plus dangereux et de plus funeste que celui communément appelé "télégraphes". Dans les villes, il y a des bandes de ménétriers qui se mettent à la solde des candidats résolu à forcer à n'importe quel prix la porte du parlement ou du conseil municipal. Il y a trois ans j'ai cité le cas d'une jeune femme qui, aux dernières élections municipales de Montréal, avait commis le délit de suppression de personnes et avait voté illégalement cinquante et une fois dans le même quartier pour le même candidat.

La carte d'identité supprimerait pratiquement cette pratique funeste. Le télégraphiste devrait en effet indiquer la signature et la figure de la personne, ce qui présente quelques difficultés.

On dit que ce serait un grand ennui que d'imposer la carte d'identité. Il y a à Montréal plus de 30,000 automobiles qui tous ont des cartes d'identification. Or aux dernières élections municipales 96,000 citoyens ont voté. Comme on le voit il ne serait pas si difficile de compléter la distribution.

### LE BANQUET

Le banquet annuel a eu lieu hier soir à l'hôtel Queens. M. l'échevin Ernest Poulin représentait le maire de Montréal. Etant à la table d'honneur: MM. Oscar Morin, sous-ministre des affaires municipales; J.-P. Dupuis, maire de Verdun; Alexandre Thurber, député; P. W. McLagan, ancien maire de Westmount; Joseph Versaille, maire de Montréal-Est; T.-D. Bouchard, maire de Saint-Hyacinthe; Ernest Boivin, député de Sherbrooke; J.-A.-L. Leclerc, ex-maire de Verdun; J.-D. Hamel, Alfred Rousseau, Louis Charle, J.-O. Lévesque.

Les orateurs ont été MM. Ernest Poulin, J.-A.-A. Leclerc, Oscar Morin, Alex. Thurber, P. W. McLagan, E. Boivin, J.-D. Hamel et Pierre-Marcel Bernard.

Poulin, J.-A.-A. Leclerc, Oscar Morin, Alex. Thurber, P. W. McLagan, E. Boivin, J.-D. Hamel et Pierre-Marcel Bernard.

M. Leclerc a porté la santé à la ville de Montréal. Il a esquissé la physionomie de Montréal il y a trente ans, et montre le développement intensif de notre ville depuis un quart de siècle.

M. le Dr Poulin a félicité les délégués de leur travail. De tels congrès suscitent l'amour de la patrie. Ils font mieux connaître les véritables besoins.

M. Oscar Morin a proposé la santé à l'Union des Municipalités. Il a rappelé l'histoire de cette organisation, comment elle avait contribué à constituer une législation municipale logique et claire.

M. Alexandre Thurber a répondu à cette santé. Il évoque la mémoire des fondateurs de l'Union des municipalités.

M. P. W. McLagan, ancien maire de Westmount, a proposé la santé des municipalités sœurs. M. Boivin, maire de Granby a répondu. M. J.-D. Hamel a proposé la santé de la presse à laquelle M. Marcel Bernard a répondu.

### Assemblée des hommes d'affaires de l'Est

L'assemblée générale des membres de l'Association des Hommes d'affaires de l'Est aura lieu ce soir, en la salle ordinaire des délibérations, rue Notre-Dame est.

### Dans Portneuf

Québec, 12, (S.P.C.) — M. Ovide Mayrand, avocat de Québec, mais natif de St-Alban, comté de Portneuf, a été choisi hier pour être le candidat libéral dans ce comté à la prochaine élection partielle. Quatre autres noms furent sou-

mis à la convention, tenue à Cap Santé. Ce furent le Dr Jules Desrochers, le Dr P. Gauthier, le Dr Armand Marcotte et M. Paul Gouin, avocat, de Montréal et fils de sir Lomer Gouin.

M. Mayrand fut choisi après la quatrième tour de scrutin. Cette élection est rendue nécessaire par la démission de M. Edouard Hamel, qui a accepté le poste de registraire du comté de Portneuf.

### Service de wagon-lit Montréal-Troy-Albany

MONTREAL-TROY-ALBANY

Le chemin de fer National du Canada donne un service de wagon-lit entre Montréal, Troy et Albany, avec départ de Montréal à 8h. 40 tous les soirs. Au retour, départ d'Albany à 11h. du soir, arrivée à Montréal à 8.30 le lendemain matin. Pour autres renseignements, adressez-vous à l'agent du chemin de fer National du Canada ou au bureau des billets en ville, 230, rue Saint-Jacques, Main 4731. (F.)

### A l'Ecole des Hautes Etudes

Les cours libres donnés à l'Ecole des Hautes Etudes commerciales, le 12 octobre 1927, sont les suivants: Mercredi: Comptabilité, 1ère année: 7h. 30 à 9h. 30; Correspondance commerciale française, 1ère année: 7.30 à 8h. 30; Mathématiques financières, 2ème année: 7h. 30 à 9h. 30; Géographie économique: 7h. 30 à 8h. 30.

Correspondance commerciale anglaise, 2e section: 8h. 30 à 9h. 30. Assurance: 8h. 30 à 9h. 30. Conversation anglaise, 2ème section: 7h. 30 à 8h. 30.